

# LE C IRQUE

guide pratique  
imaginé par des élu.e.s  
pour les élu.e.s



les CARNETS de la FNCC

  
Maison de la culture  
FNCC

JUILLET 2016

En couverture : l'artiste à la boule rouge, Circa 2009, spectacle des écoles (© club ISO)

# LE C IRQUE

Ce Carnet a été réalisé avec le Groupe de concertation d'élus et de professionnels sur les arts du cirque : Fédération nationale des collectivités territoriales pour la culture, Fédération française des écoles de cirque, Syndicat des cirques et compagnies de création, Territoires de cirque et Artcena\*.

Et pour les photographies de spectacles en partenariat avec le Club ISO.

Entretiens et maquette :  
Vincent Rouillon

Secrétariat de rédaction :  
Nicole Dazy

**Une publication  
de la FNCC  
juillet 2016**

*\*Ce carnet a été conçu au printemps 2016 par le groupe cirque dont faisait partie l'équipe de HorslesMurs dirigée par Julien Rosemberg, structure qui a depuis fusionné avec le Centre national du théâtre pour devenir Artcena (centre national des arts du cirque, de la rue et du théâtre) au 1<sup>er</sup> juillet 2016. Artcena est dirigé par Gwenola David et participe aujourd'hui à la diffusion du Carnet en tant que membre du Groupe Cirque.*



# sommaire

<b>Paroles d'élus</b> .....	<b>8</b>
Florian Salazar-Martin.....	8
Danielle Buys.....	9
Déborah Münzer.....	10
Marie Rochette de Lempdes.....	11
<b>Le nécessaire dialogue avec les élu-e-s</b> .....	<b>12</b>
<b>La magie des arts du cirque</b> .....	<b>16</b>
Le lien aux publics.....	17
Des esthétiques plurielles.....	20
Un art de l'itinérance et de l'espace public.....	23
L'école du cirque : de l'art et de l'éducation populaire.....	26
<b>Témoignages de professionnels du cirque</b> .....	<b>30</b>
Jean-Pierre Marcos et Julien Rosemberg.....	32
Yannis Jean.....	36
Gilbert Edelstein.....	38
Patricia Kapusta.....	40
Frédéric Durnerin.....	42
Dumas Solovich.....	44
Thierry Cresel.....	46
Max-Elliot.....	48
<b>Témoignages d'artistes de cirque</b> .....	<b>50</b>
Marlène Rubinelli.....	52
Daniel Gulko.....	54
Johanna Gallard.....	56
Manu Bigarnet.....	58
Chloé Moglia.....	60
<b>La structuration de l'univers du cirque</b> .....	<b>62</b>
<b>Conclusion</b> .....	<b>84</b>

# PRÉAMBULE

© club ISO



Compagnie L'orage et le cerf-volant, Circa 2011

Les arts du cirque tiennent une position stellaire dans notre imaginaire, en lien avec la vie et la mort, avec notre fragilité existentielle. Ils sont pluriels dans leurs formes mêmes où s'entremêlent différentes techniques, dans leurs esthétiques qui vont du spectacle traditionnel au cirque dit contemporain. Pluriels également par le croisement de la virtuosité physique et de la sensibilité artistique, par les modalités de représentation. Pluriels aussi par la diversité des territoires qu'ils choisissent d'explorer sur le mode de l'itinérance. Mais cette diversité ne déjoue pas une forte unité : la capacité à croiser les publics de toutes générations et de toutes origines sociales et la nature "citoyenne" d'expressions artistiques se déployant dans la proximité.

Il y a peut-être une autre nécessité à décrire la nébuleuse des arts circasiens. Hypothèse : dans le cirque, la coexistence des multiples structurations esthétiques, mais aussi écono-

miques, de ses très nombreux acteurs porte peut-être, en microcosme, la projection d'une organisation de rapports sociaux et de mise en oeuvre de la production et de la distribution des richesses tant symboliques qu'économiques à la fois inédite et réelle. On y croise l'artisanat et l'entreprise, la régulation par les politiques publiques et la liberté d'entreprendre, l'invention radicale et la continuité du patrimoine, la transversalité des enjeux culturels et la défense de l'émergence créative, mais aussi, en termes politiques, le souci de la démocratisation et la prise en compte du besoin croissant de démocratie culturelle. C'est cette diversité de réalité et d'enjeux que ce guide décrit. Prenons en considération le cirque. Il est aussi le miroir de notre société. Il parle de son avenir, de celui de la liberté.

*Groupe de concertation élu-e-s/professionnel-le-s sur le cirque*

Toutes les photos de spectacles de ce Carnet Cirque ont été réalisées par le club photo ISO, issu de l'atelier photo de l'ancienne MJC d'Auch. En 2002, après la fermeture de cette structure, les photographes se sont réunis en association, afin de faire perdurer leur passion. Les liens avec Circa datent de ce moment. Même si aucun membre du club n'appartient au monde du cirque, le partenariat a semblé évident à tous. Depuis quelques années les fédérations françaises et européennes des écoles de cirque ont fait appel au club ISO pour leur fournir quelques images des spectacles de ces écoles prises lors du festival Circa.



Ambiance nocturne





# PAROLES D'ÉLU-E-S



FLORIAN SALAZAR-MARTIN,  
PRÉSIDENT DE LA FNCC

**Le cirque, quoi de plus naturel ?** S'il est un art populaire par nature exercé au-delà du champ des professionnels, n'est-ce pas le cirque, avec la fréquentation des esthétiques contemporaines, par ses formes traditionnelles, ses spectacles avec des animaux, mais aussi sans ? Les arts du cirque déploient une inventivité qui paraît sans mesure tant la création, notamment chez les plus jeunes circassiennes et circassiens, s'exerce à de nouveaux territoires artistiques, avec des compagnies nombreuses qui se sont professionnalisées et qui font de notre pays l'un des plus créatifs d'Europe ! Une vitalité en acte qui se voit partout dans les territoires, dans les plus ruraux comme au cœur des villes, dans les festivals qui sont devenus au fil du temps des rendez-vous incontournables, avec les douze Pôles du cirque nationaux comme avec les écoles nationales de cirque...

Le cirque relève d'un cadre institutionnel national reconnu mais aussi d'un réseau multiple co-construit patiemment par les collectivités territoriales, au plus près des personnes dans les communes, dans les territoires, pour faire vivre le goût pour toutes et tous de l'expérimentation des arts du cirque, avec les écoles de loisirs, les ateliers, les résidences...

Dans une société moderne et en quête de sens, le cirque est devenu un enjeu essentiel des politiques publiques, et non seulement une catégorie dans le champ de la culture. Son itinérance indispensable, son implantation possible avec son chapiteau dans les villes, les villages, questionnent notre conception de l'espace public.

Avec ce carnet, nous souhaitons donner un éclairage simple mais diversifié d'un art dont le potentiel est d'une grande force. Car sans doute les arts du cirque sont-ils un bien précieux pour toutes et tous les élu-e-s qui ont à cœur de promouvoir une diversité culturelle vivante ! ■



DANIELLE BUYS, ÉLUE À TOURNEFEUILLE



**L'alliage du rire et de la poésie.** Le cirque, la marionnette, font partie de ces formes artistiques qui remettent sans cesse en question leur reconnaissance durement acquise, car ils ont souffert d'une réputation d'expression de second rang destinée aux enfants. Or, ils sont des arts au sens plein et un atout politique pour rapprocher l'art et les habitants. Par leur côté familier et attachant, ils semblent sortir tout droit de notre quotidien autant que de l'imaginaire universel des artistes. Par l'alliage du rire et de la poésie, ils développent une approche de la réalité sans concession et dans le même temps poétique. Le cirque nous entraîne dans le double labyrinthe de l'émotion et de la pensée.

Je formule le vœu que tous les élus soutiennent ardemment les arts du cirque, avec cette curiosité et ce profond désir de partage des circassiens. La mutualisation des moyens, et c'est l'exemple de la Grainerie à Toulouse Métropole, est une réponse pour faire face aux défis actuels. Cette structure métropolitaine permet une grande circulation entre artistes et entre publics, elle apporte un réel sentiment d'appartenance et d'attractivité à ce territoire regroupant 37 communes, dont Toulouse.

**C'est aussi un art de l'espace public.** Le cirque crée une relation irremplaçable entre l'intérieur et l'extérieur. Malheureusement, bien peu de villes engagent une réelle réflexion sur l'accueil des chapiteaux, alors qu'ils ont l'avantage de ne pas être des espaces dédiés, réservés, mais des lieux de passage qui s'installent dans le quotidien, tout en nous mettant face à nos faiblesses. A nos héros aussi. Avec toujours cette présence du tragique et, surtout, cet extrême esprit de solidarité qui anime les artistes de cirque. Mais les émotions que procure cet art sont fortes, parfois dérangeantes, déstabilisantes. En programmer demande du courage politique.

Affirmer le cirque sur son territoire, c'est donner du sens au monde qui nous entoure, pour explorer encore et toujours de nouvelles visions de l'avenir. ■



**Le cirque ou le goût de l’itinérance et de la liberté.** Entre appréhension et méconnaissance parfois, le cirque est souvent le parent pauvre des politiques du spectacle vivant.

Avec plus de 10 millions de spectateurs, du Cirque du Soleil aux chapiteaux précaires de quelques dizaines de mètres carrés, le cirque est donc aujourd’hui le plus fréquenté des spectacles vivants tout en étant un des plus fragiles : sa reconnaissance n’a pas encore atteint le niveau des autres disciplines, sa dépendance aux politiques publiques le rend vulnérable et son évolution interroge sa capacité à concilier les exigences de la création artistique, des programmeurs et de ses différents publics.

Pourtant, dès lors qu’on s’y intéresse, on y découvre toute la rigueur de disciplines artistiques exigeantes et gratifiantes, la magie d’avoir renouvelé et inventé des arts itinérants au 19<sup>e</sup> siècle, mais aussi l’intérêt pour des citoyens de découvrir une culture de l’itinérance, le goût effectif de la liberté, des spectacles venus d’ailleurs et la générosité d’artistes qui partagent une passion et des valeurs avec le plus grand nombre.

Nos politiques publiques en faveur de la culture dans les territoires doivent inclure des actions en faveur du cirque. Les publics et praticiens ne s’y trompent d’ailleurs pas. Partout où des spectacles ont lieu, les circassiens se produisent à guichet fermé ; partout où des écoles de cirque se montent, les cours affichent complet en quelques heures.

Reste que le cirque ne peut donner toute sa valeur que s’il a les moyens de créer des spectacles de grande ampleur. Le cirque est donc pour nous, élu-e-s à la culture, l’occasion de mettre en œuvre ce que nous appelons de nos vœux bien souvent : seule la co-construction et la mutualisation entre plusieurs territoires et plusieurs natures de collectivités de politiques publiques permettent de bâtir des projets collectifs intéressants humainement et artistiquement. ■

MARIE-ROCHETTE DE LEMPDES,  
ÉLUE À BELFORT



**Le voyage du cirque.** Je me souviens d'un clown – ou était-il acrobate ? – aimanté au plafond, les pieds en l'air : nous avons assisté à son petit-déjeuner, c'était fascinant. Très longtemps, il n'y avait aucune parole, que du mime. Le cirque nous initie à un langage secret, qui nous parle d'un autre monde, qui nous dit que le monde est aussi autre. C'est cette vie si particulière, si physique de personnes complètement engagées dans leur métier qui donne au cirque sa dimension magique. Notre société a profondément besoin de cette altérité, de voir que cela existe, que nous pouvons nous enrichir de la différence.

Partir à l'étranger a le même effet : pour s'ouvrir à l'autre, j'ai besoin de me connaître d'abord.

Le cirque ouvre à un monde ne serait-ce que par son absence de recours à la parole, comme si au travers de lui, on pouvait visiter tous les pays, puisqu'il peut se jouer pour tous, partout. La parole devient accessoire. Ce que déploie le spectacle s'apparente à une cérémonie initiatique. Le cirque vient, puis il s'en va. Comme un livre qu'on me prête quinze jours, je le lis alors que celui que j'achète prend le risque de rester rangé : ainsi le cirque passe chez nous. Il faut saisir le moment. Il nous interpelle de manière souvent très directe, très forte. J'admire en particulier sa manière de communiquer, avec les mégaphones qui tournent dans la ville. Je cherche à copier cet usage si singulier, plutôt que ces écrits qui nous inondent et que souvent on ne lit même plus.

Le cirque – aussi le conte et les marionnettes – établit aussi un lien singulier avec le public. On a l'idée que c'est pour les enfants... Pas forcément. Je propose souvent : "Venez avec vos enfants, vous reviendrez sans eux." Et puis le cirque permet de toucher les adolescents aussi, un public que les élus cherchent tant à atteindre, avec bien des difficultés. Dès qu'ils voient un monocycle, ils se jettent dessus. Quinze ans, seize ans, c'est l'âge du cirque.

Nous cherchons à communiquer mieux et plus avec les circas-siens. Voilà pourquoi le groupe de concertation cirque entre élu-e-s de la FNCC et professionnel-le-s est essentiel. ■

## Le nécessaire **DIALOGUE** avec

Le cirque occupe une place croissante dans les saisons et les festivals, signe de sa vivacité et de sa capacité à agréger les publics les plus larges. Les études les plus récentes l'attestent : il occupe une place de premier plan dans les pratiques culturelles des Français et offre aux territoires de formidables opportunités en matière de développement culturel, d'identité et d'image, d'aménagement et de cohésion. Ce dynamisme repose sur une créativité des artistes sans cesse renouvelée et sur la coopération active entre les opérateurs culturels et les élus territoriaux, liés par les questions de production et de diffusion.

Un texte de Territoire de cirque.

**Construire une relation de confiance pour mettre en œuvre une politique culturelle ambitieuse.** Tel est l'enjeu : s'appuyer sur la singularité, l'exemplarité et la pérennité des actions menées par les opérateurs pour concevoir des politiques culturelles ambitieuses et différenciées selon les territoires. Dans cette relation

fondée sur une reconnaissance mutuelle, avec en toile de fond le déploiement des présences artistiques au contact des populations, professionnels et élus sont alors en situation d'initier et d'inscrire dans la durée des coopérations fructueuses au service du bien commun

**Développer le cirque au bénéfice d'une relation étroite et pérenne avec les habitants.** Tout au long de leur programmation annuelle, les structures culturelles portent une attention constante à leur relation aux territoires et aux habitants. Parce qu'il s'invite sous chapiteau, en rue, tout autant que sur les plateaux, parce qu'il nourrit l'imaginaire et les représentations à tout âge, le cirque est réputé plus aisé d'accès.

Pour autant, il est capable d'embrasser toute la complexité et toute la richesse du champ artistique contemporain. Les artistes de cirque poursuivent une recherche exigeante tant sur le fond que sur la forme et peuvent convoquer, par une pluralité d'esthétiques, des questions philosophiques, psychologiques et sociétales ; tout autant que produire des formes poétiques et contemplatives et inviter le public au voyage. Accessible mais toujours exigeant, le cirque peut donc incarner un espace précieux d'accompagnement vers l'art et ses expressions contemporaines.

# les ÉLU-E-S

**Pour construire dans la durée un lien solide et de proximité avec les habitants autour du cirque**, les lieux de création et de diffusion incarnent une ressource précieuse à mobiliser dans les politiques culturelles territoriales :

- Les équipes sont en relation constante avec tous les acteurs du territoire et mettent en œuvre des collaborations transverses et vertueuses avec les acteurs culturels, sociaux, éducatifs du territoire.
- Ces lieux sont opérateurs du lien entre les artistes et les écoles de cirque, confortant une perméabilité positive entre création et loisir et étoffant le lien entre pratique en amateur et création circassienne, contribuant ainsi à la formation du public.
- Ils développent également des capacités de communication spécifiques à la diffusion des œuvres artistiques, proposant des stratégies adaptées à tous les supports de l'information.
- Les opérateurs sont aussi des lieux, ouverts sur le voisinage et sur le monde, des lieux de réflexion et de construction de territoires géographiques, artistiques et symboliques communs.

**La création artistique, un enjeu de développement durable de la culture sur les territoires.** Les opérateurs artistiques contribuent à la création du patrimoine artistique commun, en soutenant les artistes dans leur parcours de création, et ce avec le soutien nécessaire de l'Etat et des collectivités. Un accompagnement optimal des projets artistiques, en termes de production et de diffusion, passe par une mise en réseau et une concertation effective entre les acteurs, dans leur diversité : élus, professionnels territoriaux et opérateurs culturels. C'est la garantie d'une bonne compréhension des spécificités du cirque, sur un plan artistique, technique et financier.

Il appartient aux opérateurs et aux élus de créer des temps et des espaces de concertation afin d’inventer des dispositifs d’accompagnement cohérents et innovants pour développer la présence artistique sur les territoires, à travers les résidences notamment, et des conditions optimales de création pour les équipes artistiques. A ce titre, le triptyque “soutien à la création, diffusion et actions culturelles et de sensibilisation” mériterait d’être conforté et équilibré à l’échelon des collectivités et constituer, dans un scénario prospectif, un ensemble cohérent pour une politique culturelle territoriale enrichie.

**Mettre le cirque à l’œuvre de l’aménagement culturel du territoire.**

Le cirque entretient une relation singulière aux territoires ; il leur confère une identité originale nourrie de valeurs positives dont le vivre ensemble, la convivialité, mais aussi le goût de l’effort, la rigueur et, de nombreuses compagnies étant constituées en collectifs, une forte proximité avec les populations avoisinantes.

Le chapiteau en est l’emblème le plus prégnant. Structure éphémère, il habille les espaces de vie et transforme le paysage tant urbain que rural. Sa présence fait événement ; il participe d’une irrigation artistique des territoires et d’un rééquilibrage de l’offre culturelle à la périphérie des grands centres.

**Le cirque, un outil économique efficient.** Les territoires actifs en terme de politique culturelle en retirent une valorisation sous la forme d’un retour d’image – l’effet festival mais pas uniquement – et enregistrent aussi une amplification de leur activité économique ce qui objectivement s’apparente à un retour sur investissement.

Le référentiel circassien reposant sur des valeurs positives, l’économie de ce champ artistique se fonde sur deux paradigmes synonymes de valeur ajoutée : l’ouverture qui se traduit par une accessibilité tarifaire non discriminante (les grilles tarifaires des saisons et temps forts circassiens le démontrent), donc fédératrice de publics diversifiés et parfois éloignés des pratiques culturelles, et la durabilité ou la somme des critères aujourd’hui saillants : ceux de l’économie durable et solidaire, qui recherche prise de conscience et réduction des impacts nocifs pour notre environnement.





© club ISO

Enfin, les présences artistiques sur les territoires, inscrites dans la durée, permettent de multiples expérimentations qui transforment les territoires de vie et concourent à la revitalisation des bassins de vie parfois en déshérence. En définitive, il y a convergence entre économie et aménagement culturel des territoires.

**Conclusion, préconisations.** La réussite des politiques publiques de la culture passe par une synergie de pensée et d'actions entre les élus et les professionnels, les premiers tracent les horizons ambitieux où les seconds œuvrent au quotidien et pour le cirque, à l'échelle territoriale.

Les enjeux immédiats seraient les suivants :

- débloquer à tous les niveaux des moyens pour la création, la production et la diffusion dans un partage de responsabilité clarifié entre les collectivités territoriales ;
- renforcer et poursuivre la dynamique du maillage territorial ;
- privilégier la concertation entre les opérateurs et les collectivités pour imaginer des dispositifs pertinents d'accompagnement des équipes artistiques en écho à l'accompagnement des publics ;
- soutenir la présence du chapiteau dans les territoires sur un plan logistique – espaces dédiés et aménagés – et financier. ■



## la **MAGIE** des arts du cirque

Pour mesurer ce qu'une politique culturelle publique apporte aux habitants en accueillant des spectacles de cirque, il faut en identifier quelques caractéristiques prégnantes.  
Tour d'horizon.

Il y a une relation unique entre les artistes et leurs publics (ateliers de pratiques, immersion des spectateurs, convivialité du chapiteau...) mais aussi entre les publics, avec notamment un fort brassage intergénérationnel.

L'apport du cirque est surtout artistique, tant au travers de la multiplicité des traditions que du renouvellement constant de l'invention.

Lorsqu'il est itinérant, par le geste architectural du chapiteau, par son inscription dans l'espace public et par sa mobilité, le cirque constitue un atout irremplaçable pour les territoires : il va partout, dans les villes, dans les campagnes, faisant à chaque fois de son lieu d'accueil une scène singulière.

Enfin, le cirque contribue activement à la vie culturelle des territoires et à l'éducation artistique de jeunes au travers d'un très important réseau d'écoles de cirque réunies au sein de la Fédération française des écoles de cirque (FFEC).



Compagnie Cirkvost, Circa 2010



© club 150

## Le lien aux publics

par Vincent  
Rouillon,  
rédacteur  
de la FNCC

La relation que le cirque entretient avec les publics est multiple. On peut d'abord la relier avec la diversité croissante des esthétiques du cirque qui, conjuguant la force expressive intrinsèque à de nombreuses expressions artistiques, sont en constante évolution.

Elle trouve aussi sa source dans les différentes configurations spatiales du rapport entre les artistes et les spectateurs. Dans le texte "Droit de cité", charte d'accueil des chapiteaux de cirque et autres structures de spectacle itinérantes, Alexandre Fray (Cie Un Loup pour l'homme) et Gentiane Guillot (Artcena) énumèrent ces configurations : « *Le classique circulaire bien sûr, mais aussi le frontal, le bi frontal (les spectateurs sont installés de part et d'autre d'un espace scénique central), le format cabaret (autour de petites tables, levier d'une convivialité festive), l'anneau équestre autour d'un gradin central, la vue de dessus (théâtre baraque où le public grimpe*

*sur la structure pour observer la piste en contrebas), la vue par en-dessous (le public est installé au sol, un spectacle aérien se déroulant au-dessus)... »*

Mais quelles que soient les esthétiques et les dispositions salle/scène, quelle que soit aussi l'envergure des spectacles, on peut souligner plusieurs éléments qui caractérisent de manière constante le lien spécifique que le cirque développe entre les artistes et leurs spectateurs.

**La contribution au lien intergénérationnel.** Le cirque est associé à l'enfance pour nombre d'entre nous. Ces souvenirs sont presque toujours des souvenirs de famille et de fête. On va au cirque à plusieurs. Et on sait d'avance que le spectacle intéressera – peut-être émerveillera – quels que soient les âges. Pour évoquer le cirque traditionnel, on parle aussi du cirque "familial" : une troupe qui, souvent, se compose des membres d'une même famille, au travers des parents et de leurs enfants. Mais, quelle que soit la nature de l'expression circassienne, de la plus traditionnelle à la plus contemporaine, les publics aussi mêlent les générations. C'est là un apport que bien peu d'expressions artistiques proposent à la vie collective.

**Le dépassement du "jeune public".** Le cirque échappe à la catégorie des spectacles dits "jeune public". Les esthétiques contemporaines du cirque ont renouvelé les formes et les techniques des spectacles, manifestant un foisonnement inventif et formel considérable. Cette créativité constitue la marque du cirque d'aujourd'hui. Mais, quelle que soit la densité du projet artistique, le matériau même du spectacle – fait de gestes et de rythmes – lui confère une immédiateté d'émotion. Et il est notable que les adolescents, qui restent le plus souvent dans "l'angle mort" des politiques publiques en général, s'avèrent très sensibles aux expressions circassiennes.

**Les différentes modalités de relation avec les publics.** Qu'il soit composé d'un ensemble de "numéros" ou conçu en une forme pensée comme un tout, le spectacle de cirque crée avec son public une relation marquée par le lieu où il se déploie. Il ne s'agit pas seulement d'une scène (ou d'une piste) mais d'une maison commune où on s'installe davantage *avec* les artistes que devant eux.

« Le cirque est le nom d'un lieu et non d'un spectacle, c'est la piste de treize mètres de diamètre. »

Alexis Grüss

Le ressort de certaines techniques circassiennes classiques, comme le trapèze ou le jonglage, en appelle à autre chose qu'à la seule appréciation esthétique. On partage l'émotion même des artistes par la crainte (d'une chute), l'émerveillement (devant un tour périlleux), l'admiration (devant une performance particulièrement difficile). Il en va de même avec les autres émotions, infiniment nuancées, que travaille le cirque d'aujourd'hui dans une écriture fine de sentiments et de sensations de nature très diverse.

**Un art de la liberté.** Le cirque relève aussi d'un rêve de liberté, d'affranchissement par rapport aux normes physiques mais aussi par rapport aux hiérarchies sociales. Cette qualité si prégnante d'apesanteur, voire de transgression, fait de ses spectacles des moments qui se gravent dans les mémoires.

**Le cirque se revendique aussi comme un spectacle "en 3D".** On le voit différemment selon sa place dans l'assistance. C'est un spectacle du réel qui, même en salle, se déploie sans détour. Tout se voit (sauf dans certains dispositifs prévus pour la "boîte noire"). Les professionnels disent parfois qu'au cirque, "on ne peut pas mentir". Le cirque développe un art qui traverse la réalité, comme une architecture éphémère, un art de la verticalité qui se déploie tant sur la scène qu'au-dessus d'elle. La relation est celle d'une immersion dans un espace réel, mais soudain différent, où les gens font des choses différentes.

Le cirque surtout se nourrit des autres arts. Par là encore, le spectateur se retrouve immergé dans le spectacle au travers de l'ensemble de ses sens. L'intégralité de ses perceptions sera sollicitée comme dans le rêve d'un spectacle total.

**La participation des publics au spectacle.** Enfin, le cirque porte une longue tradition de "spectacle participatif". De l'encouragement des spectateurs, qui participe à l'écriture du numéro de cirque traditionnel, à l'état d'hyper empathie dans lequel se trouvent tous les spectateurs : nous sommes loin de la réception passive... Au cirque, le franchissement de la limite entre la scène et la salle (le fameux "quatrième mur"), dans un sens comme dans l'autre, fait partie de la grammaire de nombreux spectacles. Car le cirque est un appel à l'envie de chacun et de chacune d'en faire autant (ou presque). D'où le succès des pratiques en amateur. ■

## Des esthétiques plurielles

par Vincent Rouillon

S'il ne s'agit pas ici d'établir une typologie des esthétiques du cirque, il importe de relativiser un certain nombre d'idées toutes faites. Le cirque n'est pas un spectacle pour les enfants, même si nombre d'enfants aiment le cirque. Le cirque n'est pas un spectacle avec des animaux, même si la ménagerie fait partie de son image. Le cirque n'est pas un spectacle de simple divertissement, même si l'on y rit ou frémit. Le cirque n'est pas toujours un spectacle sous chapiteau, même si le chapiteau reste l'un des outils majeurs du cirque. Le cirque n'est pas non plus l'apanage de familles itinérantes même si l'itinérance reste au cœur de la vie circassienne. Etc. On ne sait jamais ce que sera un spectacle de cirque...

Depuis l'Année des arts du cirque, célébrée en 2001/2002 sous l'impulsion de la ministre de la Culture d'alors, Catherine Trautmann, puis de Catherine Tasca, le cirque a accédé à sa pleine reconnaissance artistique. Grâce aux plus de 500 entreprises et compagnies de cirques répertoriées à ce jour, il a montré un fort dynamisme esthétique étayé par une solidité croissante de sa structuration professionnelle et institutionnelle, relayé par plus de 200 festivals et nourri par un réseau dense d'écoles de cirque et de pratiques en amateur. Cet essor, que traduit également l'apparition de ce qu'on pourrait appeler un "cirque d'auteur", a été renforcé par l'Année des arts du cirque. Ce moment a été celui de la reconnaissance de leur diversité et de leur inventivité, avec une volonté de l'accompagner davantage.

**La multiplicité des esthétiques circassiennes.** Dans *Le Funambule*, Jean Genet définit ainsi le projet artistique du cirque : « *Curieux projet : se rêver, rendre sensible ce rêve qui redeviendra rêve, dans d'autres têtes !* » Une définition de l'art : donner "corps" (au sens propre) à une idée, ce que le cirque réalise grâce à la multitude d'expressions artistiques qu'il convoque. Il ne se sert pas des arts du dire ou du geste, ou encore des sons, mais fusionne différemment ses propres traditions expressives avec du théâtre, de la danse ou de la musique. Ou encore avec les trois à la fois.

D'où une grande invention de formes, petites ou grandes, dans la rue, dans les théâtres ou sous chapiteau. Spectacles réalisés presque par définition par des artistes relativement jeunes, car les

Spectacle des écoles,  
Circa 2009



© club 150

exigences physiques sont fortes, le dynamisme du cirque est également porté par une vive sensibilité au monde contemporain. Loin du ressassement de numéros codifiés, ses productions se saisissent bien souvent des inquiétudes et des attentes du présent avec une force particulière et dans des formats de spectacles extrêmement divers.

Le cirque se nourrit également de son histoire – les premières traces remontent à 3 500 av. JC –, notamment de la tradition équestre, aujourd'hui en plein renouveau. L'humour reste souvent présent, allant du grotesque au burlesque, en passant par l'absurde. Aussi toujours la poésie. Et quelles que soient les esthétiques convoquées, le cirque demeure riche de sa capacité de reconnaissance de l'Autre, de la différence et de ces pulsions profondes qui se purifient par la mise en scène du risque, de la prouesse.

A souligner aussi que la mise à distance du danger réel par les exigences modernes de la sécurité l'ont amené à penser autrement ses ressorts émotionnels. Au-delà de cette évolution, le cirque continue à convoquer les rapport entre l'homme, la nature et la société et à déployer sa capacité à se jouer des normes.



C'est à l'ensemble de ces émotions que le cirque convie aujourd'hui. Ce qui explique ce constat fait à HorsLesMurs (avant sa fusion avec le Centre national du théâtre dans Art-cena) : « *Depuis au moins 40 ans, sans discontinuer, le cirque demeure la pratique de spectateur de spectacle vivant ayant touché le plus de Français au cours de leur vie : il est au cœur de nos pratiques culturelles.* »

**L'art et la fête.** Quelle que soit son exigence esthétique, son avant-gardisme et sa capacité de renouvellement, le cirque doit composer avec une tradition festive. C'est aussi là une image toute faite dont le cirque contemporain a dû et su se défaire. Mais même alors, par l'intensité des sensations et des sentiments qu'il suscite, un sentiment festif reste pour ainsi dire inévitable, sans pour autant sacrifier en rien l'exigence artistique. A l'inverse d'une manifestation artistique qui tendrait à simplifier son propos pour susciter une adhésion plus massive, le cirque parcourt une spirale inverse.

**Des expressions artistiques d'accès direct.** Dans ce contexte, le cirque est devenu l'un des outils les plus appropriés pour démocratiser la culture. Populaire par ses origines, le cirque contemporain assume aujourd'hui son héritage. La querelle des Anciens et des Modernes n'est plus jouée par personne : l'efficacité des techniques traditionnelles est à l'honneur dans les écoles professionnelles. Leur maîtrise constitue un élément essentiel de l'art. ■

Compagnie Arbeit, Circa 2012





## Un art de l'itinérance et de l'espace public

par Vincent  
Rouillon

Bien qu'un grand nombre de spectacles se joue dans des théâtres (environ les trois-quarts), l'esprit du cirque reste celui d'expressions artistiques qui se déploient dans l'espace public, soit sous chapiteau, soit directement dans la rue. Donc un art de l'itinérance. Cette modalité bien particulière de manifestation artistique présente des avantages remarquables pour le succès et l'impact d'une politique culturelle locale.

**Forte visibilité.** L'arrivée d'un cirque est en soi même un événement, ne serait-ce que par la manière souvent atypique dont les artistes investissent l'espace public. C'est aussi un temps d'accueil, d'hospitalité : la collectivité reçoit des visiteurs et, le temps de leur séjour, l'espace public se transforme pour qu'il se passe aussi bien que possible. Les habitants, les commerçants et les pouvoirs publics (services de voirie et de sécurité, aux côtés des services culturels) se mobilisent autour d'un même projet : organiser les conditions d'une émotion partagée.

**Familiarité.** Le cirque peut surgir n'importe où, sur une place de centre-ville, dans les zones périurbaines souvent dépourvues d'autres propositions artistiques. Il vient là où l'on vit, sans cadre prédéfini, hors "équipement" culturel : salles, scènes, théâtres, musées, opéras... Et bien qu'un chapiteau soit souvent imposant, majestueux, il n'intimide pas car sous sa voilure, c'est le sol de la vie quotidienne qu'on foule. Dès lors, il s'ouvre à tous comme une place est arpentée par tous. Une place du spectacle comme on dit une place de marché. Là réside sa nature démocratique première.

**Geste architectural.** Quand le chapiteau se monte – ce qui constitue en soi-même déjà un spectacle –, l'aspect de la ville s'en trouve modifié selon une "décision" urbanistique éphémère. Souvent imposante, l'architecture de chapiteau transforme le regard porté sur l'univers habituel. Cette animation culturelle de l'espace public s'avère d'autant plus vive qu'au travers de leur diversité d'aspect, les chapiteaux sont en eux-mêmes des gestes architecturaux souvent empreints d'une réelle créativité. A quoi il faut ajouter que le "campement" des troupes itinérantes peut aussi servir à accueillir d'autres événements, des festivals et des initiatives des habitants...

**Aménagement du territoire.** C'est aussi par sa mobilité que l'apport du cirque s'avère remarquable. Pour encore beaucoup d'artistes l'itinérance demeure essentielle, ce que traduit leur équipement même – camions, yourtes, caravanes. Des outils qui lui permettent de se produire partout, dans les territoires peu équipés culturellement, notamment en milieu rural ou périurbain. Alix de Morant (pour le Centre international pour les théâtres itinérants) parle de « *la scénographie de la rencontre* » avec ses publics.

« *D'emblée, le public est pensé comme le destinataire de la représentation. Invité à pénétrer dans l'enceinte qui a vu la genèse du spectacle auquel il est venu assister, le spectateur s'en sent le partenaire* » (extrait de *Droit*

*de cité pour le cirque*). Le cirque itinérant fait voyager non seulement un spectacle mais un espace de rencontre.

Ce croisement du nomadisme et de la vie sédentaire fait du cirque l'un des acteurs particuliers des politiques culturelles de proximité en superposant un aménagement du territoire avec un "aménagement de l'imaginaire" du territoire. A quoi on peut ajouter, pour les spectacles sous chapiteau ou les troupes itinérantes, que la mobilité du cirque présente aussi un atout économique, puisqu'accueillir un spectacle de cirque, c'est fondre en une même enveloppe financière des crédits de fonctionnement et des crédits d'intervention.



Une aide locale s'avère certes nécessaire, mais elle n'est en rien comparable au coût d'un théâtre en ordre de marche. Par la logique du montage/démontage, à laquelle sont rompus les circassiens, se réalise un instant où équipement et spectacle ne font qu'un.

**Lien territorial.** Enfin, par le principe des tournées, le cirque possède la capacité de relier les territoires et de contribuer à tisser une identité partagée à des échelles qui transgressent les frontières administratives. Alors que la réforme territoriale de 2015 a profondément bouleversé les cadres acquis du fonctionnement de la démocratie locale, les nouvelles configurations que sont les intercommunalités agrandies ou encore les "communes nouvelles" peuvent trouver dans l'accueil des spectacles de cirque un vecteur de cohérence, de cohésion et d'unité.

**Cirque et intercommunalité.** De ce point de vue, l'essor de l'engagement culturel des intercommunalités peut, inversement, être un atout pour le cirque. Jusqu'à présent, les politiques culturelles communautaires sont surtout caractérisées par la gestion d'équipements, essentiellement les bibliothèques et les établissements d'enseignement artistique. Une politique d'accueil de spectacles de cirque – et, avec eux, leurs possibilités de travail autour des spectacles, notamment en direction des milieux scolaires – peut constituer l'une des bases d'un réel projet culturel communautaire. ■



Dans les rues d'Auch

par la  
Fédération  
française des  
écoles de  
cirque

## L'école du cirque : alliance de l'art et de l'éducation populaire

Les écoles de cirque ont joué un rôle fondamental dans l'émergence du cirque contemporain en permettant un renouvellement de la création artistique, mais pas seulement : elles ont également réuni un vivier de spectateurs sans lequel ces mutations n'auraient pu avoir lieu. Epanouissement des arts du cirque et dynamisme des pratiques circassiennes en amateur sont intimement liés.

Alors que les arts du cirque se développent dans les lieux culturels, que des temps forts apparaissent en France et à l'international, les écoles de cirque se multiplient sur l'ensemble du territoire. En 2016, la Fédération Française des Ecoles de Cirque (FFEC) regroupe plus de 145 écoles en milieu urbain ou rural, ce qui représente 25 000 licenciés et plus de 300 000 participants ponctuels.

Une telle attractivité s'explique en partie par les spécificités de l'apprentissage circassien : une approche pluridisciplinaire, créative et sans compétition ; il se pratique dans le respect de la personne et s'avère être source d'épanouissement personnel et d'ouverture aux autres.

**Un formidable outil pédagogique.** Lieux de rencontres privilégiant le métissage artistique, les écoles de cirque inscrivent la pratique circassienne dans une dimension pédagogique, culturelle et artistique. Accessibles au plus grand nombre, elles proposent une approche globale de l'individu en relation étroite avec les principes de l'éducation populaire. Les notions d'éducation pour tous, d'accès généralisé à la culture, de citoyenneté et d'évolutions sociales et politiques sont au cœur de leur démarche. Par l'accès du plus grand nombre aux savoirs et à la culture, l'éducation populaire doit permettre à tous les individus d'acquérir des connaissances pour comprendre le monde, s'y situer et y devenir un citoyen actif et vigilant. Au quotidien, l'apprentissage des arts du cirque repose sur trois piliers indissociables : artistique, éducatif et corporel.

*Artistique* : l'initiation au cirque permet à l'individu de nourrir son imaginaire et de s'ouvrir à un univers artistique riche associant les arts de la danse, de la parole, le théâtre, la musique...

*Educatif* : l'activité circassienne permet de développer le goût de l'effort, de la persévérance, le dépassement de soi, la compréhension de la différence et le respect de l'autre : autant de notions qui contribuent à l'émergence de valeurs collectives.

*Corporel* : la pratique circassienne nécessite d'être à l'écoute de son corps et de ses limites, d'apprendre à gérer ses déséquilibres et le rapport entre la prise de risque et la sécurité. Elle contribue à la (re)découverte de son corps, le plus souvent dans des dimensions inexplorées.

La prise en compte globale et simultanée de ces fondamentaux donne tout son sens à la pratique circassienne. Ainsi, elle favorise l'épanouissement personnel, la confiance en soi, participe au renforcement des liens sociaux et à l'exercice d'une citoyenneté active.

**Le cirque est un outil de médiation et d'intervention** qui évolue au gré des rencontres entre les artistes et les professionnels de l'éducation, du soin et de l'insertion. La professionnalisation des écoles de cirque a permis le développement de partenariats entre le cirque et les institutions éducatives et médicales. Le "cirque adapté" envisage le cirque comme un outil au service d'un projet



© dub ISO

Spectacle des écoles, Circa 2015



concerté entre différents professionnels (soignants, éducateurs, animateurs...) visant à l'émancipation de la personne. Basé sur le mouvement circassien, le cirque adapté est un terrain d'expérimentation permettant à chaque individu de mieux se connaître et de se confronter à une pratique artistique. Le travail en groupe y tient une place importante, il offre un temps d'épanouissement individuel et d'acceptation de règles collectives basées sur le respect de soi, des autres et de son environnement.

Dans cette dynamique, les arts du cirque sont considérés comme un outil d'expression et de développement personnel au sein de la construction d'un projet collectif. Chacun a droit à cet espace essentiel d'expression, qu'il le vive de manière professionnelle ou amateur, qu'il vive en banlieue ou dans une lointaine vallée de montagne.

**Un acteur de la vie locale.** Qu'elle fonctionne sur le mode de l'itinérance ou bénéficie d'un lieu fixe dédié à son activité, une école de cirque se construit en prise directe avec le territoire. Elle repère une demande et y répond, tisse des partenariats avec les collectivités locales, les associations et les arts frères (théâtre, musique, danse, etc.). Adaptée à la diversité des publics et créatrice de liens, avec et entre les structures locales, l'école de cirque représente un véritable relais artistique, éducatif et citoyen au sein d'une collectivité.



L'universalité des arts du cirque favorise la rencontre entre les citoyens, elle contribue à briser l'isolement et à rapprocher différents milieux culturels et ethniques. Tout le monde peut pousser la porte d'une école de cirque. Les publics varient bien sûr d'un établissement à l'autre, en fonction du contexte local et du projet pédagogique.

Les arts du cirque, par leur présence artistique vivifiante, sont un enjeu pour les territoires en matière d'offre artistique et culturelle, d'accès aux œuvres, d'identité et d'attractivité du territoire. ■

Audrey Louwet, Sam  
Hannes, Cnac, Urban  
Rabbits, Circa 2010



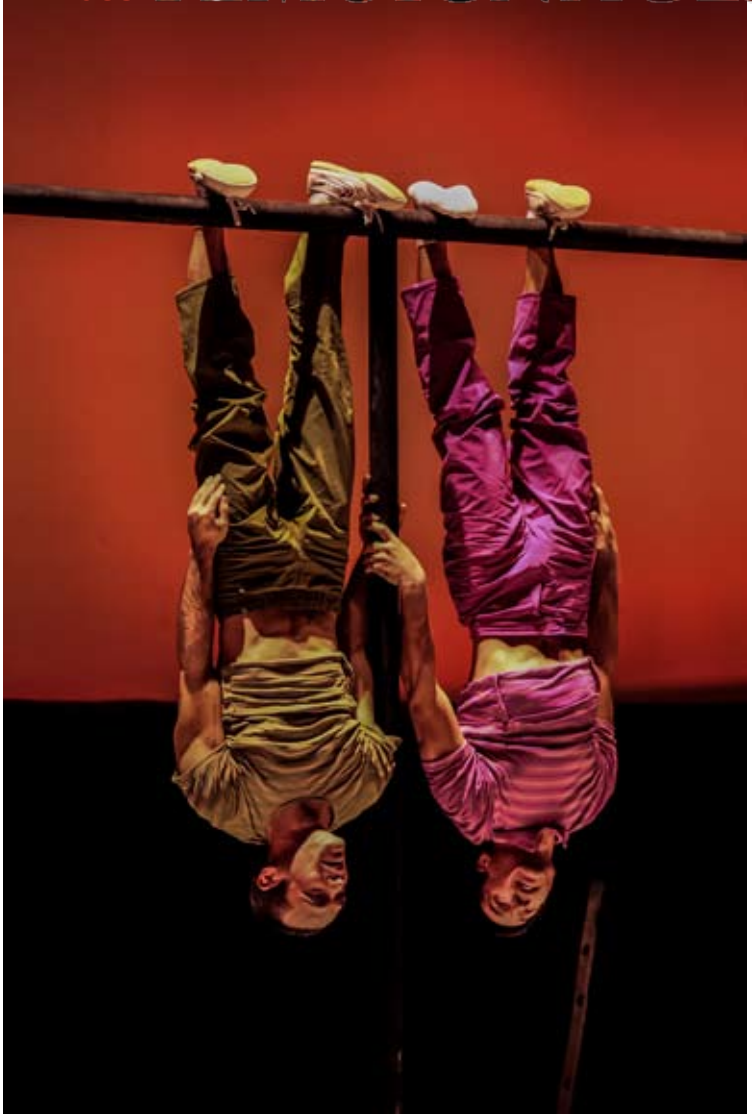
© club 150

« La réalité du Cirque tient dans  
cette métamorphose de la poussière en or. »

Jean Genet  
*Le Funambule*



des **TÉMOIGNAGES**



© club ISO

Bibeu et Humphrey, spectacle Circa

# de PROFESSIONNELS du cirque

Le cirque a créé une relation nécessaire et souvent étroite avec des collectivités territoriales. L'itinérance et l'accueil de chapiteaux exigent en effet de nouer des liens concrets avec les différents services des communes. Les collectivités sont également des partenaires indispensables pour les écoles de cirque. Mais, aussi dense soit-elle, cette relation reste singulière et parfois difficile, notamment pour les cirques traditionnels. Des professionnels racontent leurs collaborations avec des élu-e-s et expriment leur conviction quant à l'intérêt que représente le cirque pour les politiques culturelles territoriales.

Jean-Pierre MARCOS (cirque Jules Verne - Amiens) et Julien ROSEMBERG, respectivement président et précédemment directeur d'HorsLesMurs (aujourd'hui fusionné avec le CNT dans Artcena)

Yannis JEAN, Syndicat national des cirques et compagnies de création

Gilbert EDELSTEIN (cirque Pinder/Jean Richard), président du Syndicat national du cirque

Patricia KAPUSTA, secrétaire générale du Pôle national du cirque le Prato, à Lille

Frédéric DURNERIN, directeur de l'Agora, PNAC Dordogne

Dumas SOLOVICH, président de l'Association des cirques de famille

Thierry CRESEL, directeur de la Maison du cirque de Quimper

MAX-ELLIOT, élève de l'école de cirque Balles à Fond (Quimper)



## Cirque frisson et cirque émotion, les diverses représentations du cirque



Entretien avec  
**JEAN-PIERRE MARCOS**  
président de l'ancienne structure  
HorsLesMurs, président  
d'Artcena et directeur du Pôle  
cirque Jules Vernes - Amiens

*Quelle représentation les collectivités ont-elles du cirque ?*

**Jean-Pierre Marcos.** Cela dépend des collectivités, mais bien des histoires se résument à des tournées de cirques traditionnels et familiaux, c'est-à-dire à des histoires ponctuelles d'une troupe qui s'installe pour quelques jours. La problématique qui s'impose alors est celle de l'accueil d'un chapiteau, ce qui relève de l'adjoint à l'animation, non de l'adjoint à la culture. D'où un fort décalage par rapport au cirque contemporain. A Amiens, par exemple, il y a trois semaines, deux chapiteaux se sont succédé sur un même emplacement, l'un invité par le Pôle national du cirque Jules Vernes, suivi, trois jours après, par le cirque Bouglione. Dans le premier cas l'adjoint à la culture était mobilisé. Dans le second, c'était celui en charge de l'animation.

Les élus peuvent aussi regarder le cirque par la formation et les écoles de cirque. Cette approche éducative s'avère très prégnante et souvent centrée sur la question des locaux pour les écoles. Une politique vers le cirque passe fréquemment par la formation, ce qui n'a rien d'aberrant. Cela correspond à une fonction éducative dont il est aisé de percevoir l'importance et les enjeux.

**Julien Roseberg.** Le plus souvent, il y a en effet plusieurs entrées vers le cirque : patrimoniale par le spectacle traditionnel et éducative au travers des écoles. La représentation qu'on a du cirque reste cependant l'objet d'une espèce de faux-semblant.

Beaucoup d'acteurs culturels ont tendance à penser que les élus développent une approche négative du cirque. Il n'en est rien – une enquête menée par l'Association des maires de France dès

1982 a montré qu'une grande majorité des maires n'avaient aucun problème avec le cirque –, même si, sans doute, bien des élus n'ont pas encore pris le pouls de l'ampleur de l'attente de cirque par la population. Et depuis moins longtemps, il existe une entrée résolument artistique, là où les collectivités ont un théâtre ou un espace chapiteau qui accueille les formes dites "de création".

*L'approche proprement artistique demeure rare ?*

**J-P M.** Une distinction s'impose. Pour certains, le cirque se situe quelque part entre art et sport : une activité de l'ordre de l'exploit, de la discipline – du frisson, non de l'émotion, de l'esthétique. Avec, une plus grande sensibilité aux spectacles où s'enchaînent les numéros, comme c'est le cas dans le cirque traditionnel. D'autres ont davantage intégré que le cirque peut s'inscrire dans un récit, souvent autour d'une seule discipline (corde, jonglage ou technique équestre...), qu'il peut être une réelle représentation artistique. Pour ma part, j'explique qu'en réalité la frontière entre ces deux modes d'expression est très ténue et qu'on trouve aussi dans le cirque contemporain des exercices très physiques et les mêmes performances que dans le cirque traditionnel.

Cette correspondance rapproche le cirque contemporain de l'image d'Épinal que chacun de nous porte depuis l'enfance. Il en va de même du rôle des animaux. Le célèbre "numéro avec le chien" figure aussi dans la création contemporaine, comme chez Trottole. Parfois même aussi un tigre que l'on peut voir dans le spectacle *Morsure* de Rasposo.

Aujourd'hui, de nombreuses compagnies revisitent la tradition animalière, ce qui ranime le lien avec le cirque classique. L'essor actuel du cirque équestre ne relève pas du hasard. Le travail des animaux, porteur d'une séduction immédiate, est en résonance avec tout un héritage fait d'exotisme, en écho avec les anciennes



et  
**JULIEN ROSEBERG**  
directeur de  
l'ancienne structure  
HorsLesMurs

expositions universelles. Cela reste un élément très important qui a été exploité en particulier par les cirques américains et, bien sûr, largement montré par le cinéma. Mais à terme il n’y aura plus d’animaux sauvages dans les cirques ; il faut travailler cette transition à laquelle le cirque contemporain participe et qui permet de modifier le regard sur le cirque. C’est le prix à payer.

**JR.** Pour rebondir sur la place possible faite aux animaux dont vient de parler Jean-Pierre Marcos, un fait d’histoire qui illustre bien cette tradition. Le Zoo de Rotterdam a été créé par un dompteur (Henri Martin), dégoûté par des critiques qui voyaient dans le domptage le signe d’une suprématie de l’homme sur l’animal alors que pour lui il s’agissait de poésie...

*Comment convaincre les élus de s’intéresser davantage au cirque ?*

**JR.** Il s’agit d’abord de convaincre les individus avant leur fonction. Les informer, combattre les idées toutes faites. Faire toucher la réalité du cirque, en montrer la grande diversité. Dire qu’il n’y a pas *le* cirque, mais *des* spectacles de cirque. Après, les uns seront davantage sensibles à tel ou tel spectacle, les autres à d’autres. Quant aux élus, sans doute faut-il mettre en avant les fortes valeurs que porte le cirque ainsi que son apport au développement des territoires à l’heure de leurs recompositions (quand il s’agit de formes avec chapiteaux). C’est d’ailleurs à mettre en valeur aussi pour les expressions artistiques dans l’espace public.

**J-P M.** La simple présence d’un chapiteau fonctionne objectivement comme de l’action culturelle hors les murs. Quand le cirque Morales s’installe à côté du centre culturel de Gauchy, dans l’Aisne, il crée une continuité du quartier avec la ville. C’est également vrai avec les plus petites compagnies, à condition de ne pas les reléguer à la périphérie de la ville, sur le parking d’un supermarché. Il est essentiel que les collectivités proposent des espaces en centre-ville, avec des possibilités d’installer des “pinces” pour monter un chapiteau sans risque pour les canalisations.

De plus, en recevant un cirque traditionnel, l’élu en charge de l’animation peut faire valoir que c’est gratuit pour la collectivité et ajouter qu’à l’inverse l’accueil d’un cirque contemporain coûte cher. D’où la nécessité d’expliquer que, dans le deuxième cas, il

s'agit d'une démarche artistique d'accueil de l'une des formes d'expression du spectacle vivant – d'une œuvre d'art au sens où l'entendait Malraux – et donc qu'il s'agit alors d'une réelle politique culturelle. Il importe de bien mesurer la différence afin de pouvoir argumenter face à cette problématique de la gratuité d'un côté et de la dépense publique de l'autre.

*Quel conseil aux professionnels pour les relations avec les collectivités ?*

**JR.** Sérieusement, les gens de cirque sont comme tous les artistes : habitués à être accueillis et à honorer l'hospitalité qui leur est faite. Ils ne sont pas la caricature qui a trop longtemps existé. En retour, il faut expliquer aux élus qu'accueillir une compagnie de cirque suppose des coûts, des préparatifs et des savoir-faire. Dans les deux sens, c'est l'objet même de la Charte Droit de cité.

**J-P M.** La question de l'accueil est également liée au type de demande de la ville : installation éphémère ou implantation durable. Un cirque à demeure devra travailler avec la population, avec les centres sociaux, avec les personnes âgées. Nous proposons ce travail aux compagnies que nous invitons.

Toute cette relation au territoire doit être construite, et si les artistes sont très inspirés pour rencontrer les jeunes, les scolaires, c'est alors une forte dynamique qui s'enclenche. Mais pour cela, il faut du temps, que la structure accueille des compagnies pour au moins quinze jours ou trois semaines.

En revanche, le problème du chapiteau réside dans sa définition même de structure éphémère qui se pose quelque part pour quatre ou cinq jours. Le nomadisme n'aide pas à assumer une mission sociale de médiation, comme celle qu'impose le cahier des charges des Pôles nationaux du cirque.

**JR.** Cependant, l'un des enjeux les plus intéressants du cirque tient à son rôle territorial, par l'itinérance. Il n'existe pas de professionnel qui ne soit pas convaincu de la pertinence du travail d'infusion du cirque sur les territoires. Il relie, crée de la culture commune. On est certes au-delà de la gratuité, mais en mesure de réellement initier un cercle vertueux qui rapproche le sens du geste artistique des habitants et en retour revalorise la place de l'art tout court. ■



## Une écoute mutuelle



Entretien avec  
**YANNIS JEAN**  
délégué général du Syndicat  
national des cirques  
et compagnies de création

**Lien entre cirques et communes.** Globalement, on constate un lien de confiance et une fidélité dans la durée, avec une mise à disposition de terrains, de locaux, parfois par la signature de petites conventions. C'est plus difficile pour les compagnies itinérantes qui recherchent une implantation longue, de deux ou trois ans. Là, la défiance tient à l'installation d'un chapiteau. Le campement, surtout, suscite des craintes. Quoi qu'il en soit, on ne peut qu'inciter à davantage de dialogue entre les professionnels et les élus. Parfois, c'est compliqué pour des équipes artistiques de trouver des municipalités pour les accueillir. Et inversement, ce n'est pas toujours très facile pour les municipalités de faire savoir qu'elles sont prêtes à en accueillir. Nos réseaux respectifs, ceux du groupe de concertation, peuvent constituer des outils de lien.

**Quelle représentation les élus ont-ils du cirque ?** Le lien qu'établit le cirque avec le sport joue un rôle important, car le gros des budgets locaux abonde les activités périscolaires. Donc une représentation assez orientée, d'autant que le cirque est souvent ramené à de la performance. Il y a en ce moment une

vive discussion avec l'Education nationale, qui veut organiser une "compétition de cirque" dans le cadre de l'UNSS (Union nationale du sport scolaire) : tout ce qu'on refuse ! L'idée d'un art pour les enfants est également prégnante. Elle est parfois entretenue par des spectacles de médiocre qualité. Par ailleurs, l'absence de différenciation entre le cirque traditionnel et le cirque de création tend à promouvoir une assimilation aux gens du voyage.

**Éléments de base du cirque.** Le rire est au fondement du cirque traditionnel. Dans le cirque de création, c'est aussi l'aspect dramatique et poétique qui porte les spectacles. Et surtout la projection de gens et d'objets dans l'espace. Le cirque de création a apporté cette troisième dimension. C'est une scénographie de la gravité.



**L'apport du cirque pour les territoires.** Le chapiteau permet de faire exister un théâtre, ce qui est particulièrement précieux pour les petites communes. On peut aussi s'en servir pour des festivals, des ateliers, pour les vacances scolaires. En plus, dans des communes très étendues, son itinérance s'avère précieuse. Grâce à lui, c'est l'espace public en lui-même qui devient un équipement culturel. Le mode de gestion du cirque apporte également beaucoup de dynamisme au terreau associatif local, ne serait-ce que par la multiplicité des outils expressifs qu'il utilise.

Le principal intérêt du cirque réside dans sa capacité de démocratisation culturelle, une capacité unique, dont il démontre constamment l'efficacité. Alors que le public de l'art vivant en général est souvent vieillissant et d'origine sociale plutôt aisée, le cirque, lui, attire tout le monde. Une enquête du DEPS de 2008 sur les publics du cirque soulignait que *« les catégories professionnelles intellectuelles supérieures représentent 14% des publics du cirque, contre 26% pour les publics du jazz, de la musique classique ou encore de l'opéra/opérette. Comme pour les spectacles de rue, le cirque a donc la particularité de toucher à la fois les publics familiers des pratiques culturelles mais également les catégories de population peu habituées à ces pratiques. »*

Enfin, le cirque soutient l'économie locale et le dynamisme des territoires. C'est souvent le plus gros employeur d'une commune. A Saint-Agil (Centre), le Cheptel Aleïkoum reçoit 1 000€ d'aide par an et génère un chiffre d'affaires d'un million d'euros...

**Exemples ?** Les modèles sont précisément le Cheptel Aleïkoum et le Galapiat-Cirque, à Lannion (Bretagne). L'un et l'autre ont une très forte implication territoriale, qui se traduit notamment, dans les deux cas, par l'organisation de festivals que soutiennent de très nombreux bénévoles. De leur côté, les collectivités s'investissent véritablement, avec un travail de médiation auprès des habitants, de mise en relation avec d'autres partenaires.

**Conseils aux professionnels vis-à-vis des élus ?** Le même qu'aux élus : l'écoute mutuelle, prendre en compte, dans les deux sens, les contraintes de l'autre. Et, plus particulièrement pour les professionnels, faire en sorte de contrecarrer les inquiétudes des habitants, notamment en les invitant à venir dans les campements. Surtout ne pas se barricader. ■

## L'univers des grands cirques itinérants

© Marc Beaudenon



Entretien avec  
**GILBERT EDELSTEIN**  
président du  
Syndicat national du cirque  
PDG du cirque Pinder-Jean Richard

**Les relations avec les mairies ?** Nous sommes merveilleusement bien reçus par certaines mairies. D'autres, au contraire, font tout pour qu'on ne vienne pas. C'est 50/50. Pour les grands cirques, la situation n'est pas encore trop difficile. Elle l'est beaucoup plus pour les petits cirques de famille. Ce qui empire, c'est le manque d'espaces pour nous accueillir. On nous dit qu'on a trop de véhicules. La réglementation devient abominable. Maintenant c'est à nous de nous occuper des sous-sols, là où on s'installe, en faisant une demande de Déclaration d'intention, de construction et de travaux (DICT). Avant c'était les mairies.

**La question des animaux.** Les lobbies contre l'usage des animaux dans les cirques servent surtout de prétexte pour ne pas nous recevoir. C'est un faux problème. La loi le permet. Mais le vrai problème, c'est qu'il faudrait presque qu'on se déplace toujours aux côtés d'un cabinet

d'avocats... Il y a huit ans, j'ai réuni tous les acteurs concernés, avec le ministère de l'Environnement. Nous sommes à l'origine de la législation française, avec par exemple l'obligation de prévoir des "cages de détente", spacieuses, pour les animaux.

**Comment convaincre les élus ?** En 1983, une tournée, c'était 220 villes. On en est maintenant à la moitié. Aux élus, je dirais : faites plaisir à votre population. Notre public, c'est 15 millions de spectateurs par an – le quart de la population française ! – dont 14 millions fréquentent les cirques traditionnels, qui sont une centaine, et un million les cirques de création, qui sont au nombre de 300. Mais je ne suis pas inquiet. Le cirque est éternel, surtout le cirque avec des animaux. En ce moment, je porte beaucoup d'attention à la création d'un parc d'attraction – Pinderland, en Seine-et-Marne – où il y aura tous les animaux possibles. Et aussi une école de cirque sous chapiteau, qui formera à la réalité de nos professions :

techniques du cirque, dressage d'animaux, mais aussi métier de chauffeur, travail sur les itinéraires... Le cirque, c'est tout ça.

**Le lien avec le cirque de création ?** Nos relations avec le cirque de création sont bonnes. Mais il n'y a aucun passage des artistes entre nos cirques. Dans leurs écoles, ils n'apprennent pas le domptage... Quant au terme de "création", il doit s'appliquer aussi à nos spectacles. D'ailleurs, j'ai rencontré la ministre, Audrey Azoulay. J'ai senti qu'elle était attentive au cirque traditionnel. J'ai confiance : le ministère va retrouver le lien avec le cirque traditionnel.

**La charte Droit de cité ?** Nous sommes signataires, mais bien peu de collectivités l'ont paraphée. C'est nous qui démarchons les municipalités, jamais l'inverse. Plus que cette charte, je souhaite la création d'un label du ministère de la Culture, pour que les mairies soient davantage à notre écoute. Un label qui ne serait accordé qu'aux cirques qui sont parfaitement à jour de leurs obligations légales. Il faut être blanc comme neige. Ce qui n'est pas le cas de tout le monde. Il y a de vrais et de faux cirques. Certains louent leur enseigne plus de onze fois, ce qui n'empêche pas quarante-cinq cirques d'usurper le même nom. Les mairies ne savent plus qui est qui... De l'ordre doit être mis dans ce domaine.

Certains cirques nous portent tort en distribuant des places gratuites qu'ils n'honorent pas. Heureusement, petit à petit, le public n'y va plus. Ce sont des fossoyeurs du cirque, de cette tradition, de ce patrimoine français. Avec le label, les municipalités pourront vérifier la qualité du cirque qu'elles accueillent, ce qui contribuera à nous protéger de la concurrence extrêmement déloyale que nous subissons. Et puis des amalgames se font. Heureusement, il y a notre public, qui nous aime, qui apprécie ce patrimoine.

**Quatre éléments fondamentaux** font que nos spectacles marcheront toujours, parce que c'est cela que les gens viennent voir : les animaux (surtout sauvages), des clowns (des vrais, qui font rire), des acrobates (de la prouesse) et aussi de la magie. Avec cela, quand un cirque s'installe, c'est la joie qui arrive dans la ville. De toute façon nous ne pouvons pas arrêter notre vie d'itinérance. Mon fils Frédéric fera toujours la route. Rien ne peut nous empêcher, même si c'est sûr que Pinderland, avec ma fille Sophie, sera ma "planche de salut" pour continuer à faire du cirque traditionnel. ■

## L'aller-retour entre les acteurs et les élus



© Philippe Dereuder

Entretien avec  
**PATRICIA KAPUSTA**  
secrétaire général du  
Pôle national du cirque  
le Prato - Lille

On peut toujours décider d'entrer en relation avec les élus, ou non. Pour sa part, Territoires de cirque juge important de leur transmettre des éléments de compréhension ainsi que des préconisations, ce que nous avons notamment fait en 2011-2012, à l'occasion des élections présidentielles, dans le cadre de "Cirque en campagne", avec treize rencontres territoriales réunissant professionnels et élus, et une publication : "10 propositions pour une nouvelle politique du cirque en France". Le Prato depuis ses origines, en théâtre citoyen, a toujours été en dialogue avec les politiques, avec ou contre parfois. Nous avons évolué en même temps que les politiques culturelles françaises se sont mises en place. C'est toujours moteur de s'interpeller, de se poser la question de ce qu'on peut faire ensemble sur le territoire. Ce travail de dialogue, qui est aussi un travail de conquête, s'avère indispensable.

**Lien avec les élus.** En vingt ans, un héritage s'est construit. Aujourd'hui, les responsables politiques doivent le prendre en compte et continuer d'accompagner la vitalité et la diversité de la création circassienne, l'engagement citoyen des artistes, les actions et les compétences des professionnels présents et actifs sur leur territoire. Le cirque a évolué, a gagné en visibilité, a bénéficié de moyens publics. Mais ces moyens restent dérisoires (comparés à ceux du théâtre) et sont à renforcer. Autre tension et paradoxe : on assiste aussi à une nouvelle approche, plus verticale : on demande aux artistes et aux lieux d'être visibles, "premiers", rayonner, créer événement en même temps que d'agir horizontalement, au plus près des habitants et au plus profond des territoires.

Pour exemple : la Métropole européenne de Lille a demandé à ses huit grandes institutions, dont le Prato, d'aller présenter des "œuvres de qualité" dans les petites et moyennes communes de son territoire. C'était une commande politique à laquelle nous avons répondu par un objet artistique qui, après six années, sus-

cite toujours l'intérêt des élus, des compagnies et des structures. Suite à cette expérience, nous avons imaginé, avec la métropole et ses élus, la ville de Lille et Lille3000 (très actifs) et une trentaine de partenaires, structures culturelles ou services municipaux, un festival de cirque euro-métropolitain "Les Toiles dans la Ville". De la même manière nous mettons en place une "Caravane-Prato" sur plusieurs communautés de communes du département du Pas-de-Calais. Et à l'occasion des élections régionales en Nord-Pas-de-Calais/Picardie, un collectif composé de professionnels de la culture a rédigé et remis un livre blanc aux candidats avant les élections ; aujourd'hui avec les "nouvellement-élus", nous sommes dans une démarche de co-construction sur la base d'un livre "vert", des ateliers et des séminaires sont mis en place.

**Aller-retour.** Susciter dans les deux sens, provoquer mutuellement, se respecter et surtout ne jamais lâcher le dialogue. Nous avons besoin de nos élus et les élus ont besoin de nous pour que l'action ne soit pas hors-sol mais en accord avec nos missions de service public, nos valeurs. Dans ce sens, nous réaffirmons la nécessité des financements croisés, des conventions pluriannuelles. Que les responsabilités soient partagées. Et non la politique d'appels à projets incessants qui épuise et élimine à terme les plus fragiles.

Reste encore le déficit de visibilité du cirque dans les médias, fort utiles pour toucher les personnes et les élus "éloignés" de la culture ou des centres urbains. Cette visibilité avait pourtant progressé lors de l'Année du Cirque. Il nous revient bien sûr de faire ce travail d'éducation pour changer le regard. Un regard qui, au-delà des frontières, reste très positif : la France demeure une référence grâce à ses ressources (notamment les Pôles nationaux du cirque), ses écoles, ses projets réalisés avec des fonds européens. Le Prato, par exemple, a initié des projets autour du cirque en faisant circuler œuvres et publics pendant 14 années avec la Maison de la culture de Tournai. L'Europe, qui portait des programmes pour "Effacer les frontières", des frontières aujourd'hui sous tension, lâche ses missions de cohésion sociale par la culture. Soyons les passeurs d'un cirque sans frontière ! Avec les élu-e-s, continuons de nous appuyer sur l'attractivité qu'opère le cirque sur les publics, sur son universalité, sur sa capacité à rassembler. Il en va de la place de l'art et de la culture qui sont plus que nécessaires dans notre société. ■

## Le cirque : récit du rire, du corps et du territoire



Entretien avec  
**FRÉDÉRIC DURNERIN**  
directeur du Pôle national  
du cirque L'Agora - Boulazac

**Le rire.** La manière dont le rire, l'absence de texte, la façon dont les corps pouvaient faire théâtre a été reléguée pendant des décennies aux marges des arts légitimes. Le non sérieux attribué à ces créations est resté cantonné dans les formes dites mineures : le cirque, le *music-hall*. Depuis quelques années – une histoire encore courte –, les artistes ont revisité les grandes figures du cirque, en en détournant et en en honorant les codes. Dans les années 80, il y a eu une belle querelle entre les Anciens et les Modernes. Il a fallu que le cirque lutte contre son histoire pour être regardé de façon différente, pour que le rire devienne finalement aussi sérieux que son absence.

Aujourd'hui, les relations se sont pacifiées. Le cirque contemporain assume désormais la diversité des formes héritées, sa part de patrimoine, les techniques, le clown... C'est à la fois questionné et respecté. A ce jour, on n'oppose plus la performance au sens. Elle peut faire "parole" en l'absence de texte.

**Le corps.** Il existe des cirques, mais toujours avec une particularité qui les traverse : la question des corps, du mouvement reste centrale. Le corps n'a plus besoin de prendre la parole pour faire sens. Le corps peut faire théâtre.

D'où le plébiscite des formes circassiennes par le public, car face au constat du recul des formes langagières, la société a besoin du corps. Aujourd'hui, le corps expressif, en risque, est regardé avec empathie. Le corps libère une conscience. C'est un corps au travail. Cela fait aussi écho aux pratiques urbaines chez les jeunes. On s'affronte, on se relie, on éprouve ses limites, on s'aide, on s'entre-aide. C'est aussi la question des mains, de la solidarité. Quand deux trapézistes, un porteur et un voltigeur, travaillent, on entend dans le chapiteau le bruit mat des mains qui s'accrochent. Ça raconte quelque chose. Le théâtre aussi se réinterroge. Mais le cirque possède une puissance d'évocation plus immédiate.



**Cirque et territoire.** En prenant appui sur sa dimension historique populaire, le cirque gagne le cœur et les esprits. C'est un art vif, exigeant, qui rassemble et fait territoire en produisant un récit entendu par le plus grand nombre. En mobilisant des enjeux sociaux, d'aménagement du territoire, d'intervention dans l'espace public, dans les bourgs privés d'équipements culturels, le cirque est un réel outil de développement politique. Aux élus, je dirais : Appuyez-vous sur le cirque ! C'est une forme d'artisanat culturel, avec des entreprises de moins de dix salariés. Il a besoin du soutien du politique. Dans un moment où les territoires se mettent en tension, la manière dont le cirque peut produire un récit collectif est un fait proprement politique. Soutenir le cirque, c'est une manière de montrer qu'on n'abandonne pas le territoire. L'installation d'un convoi, le montage du chapiteau font par eux-mêmes de la médiation. Les enfants longent le chapiteau en se rendant à l'école. Le cirque propose une itinérance qui bouscule positivement la ville.

**Exemple ?** Le Cirque Plume vient à Boulazac, une initiative rendue possible grâce à un partenariat avec les structures culturelles de Limoges, celle de Bergerac, Nexon, Périgueux, Tulle, Brive, Sarlat... Chaque lieu a inscrit le spectacle dans sa saison et affrète des cars pour amener le public à Boulazac. Un bel exemple de solidarité entre collectivités, qui montre que le cirque produit de la relation partenariale. A l'inverse, L'Agora co-diffuse des spectacles sur tout le département. Là encore, le cirque tisse du lien territorial.

**Cirque et enjeux sociaux.** Un autre atout du cirque est social. Les jeunes acrobates se produisent dans des spectacles de hip-hop. Les danseurs sont attirés par le cirque : il y a des allers-retours qui racontent une ouverture. En incarnant les questions de la diversité, cette liberté fait symbole. Il y a aussi des écoles de cirque qui s'implantent dans les quartiers : des outils de développement pour les politiques sociales. L'Agora porte aussi une mission sociale, transversale. Les projets portés au sein des hôpitaux ruraux dans le cadre des dispositifs culture/santé (hôpital d'Excideuil) s'ajoutent à des initiatives cirque/cinéma menées dans deux établissements pénitenciers de Dordogne (Périgueux et Mauzac). Ces projets font écho à la question de la présence artistique au sein des maisons (action artistique, diffusion, soutien à la création). Tout est lié. Cela pose la question du territoire dans toute sa diversité. ■

## Pour la reconnaissance par l'Etat des cirques de famille



Entretien avec  
**DUMAS SOLOVICH**  
président de l'Association des cirques  
de famille et des spectacles itinérants

L'Association des cirques de famille a choisi de commencer les négociations pour la reconnaissance de notre art avec le ministère de la Culture. On est au 21<sup>e</sup> siècle, et le cirque traditionnel traîne toujours derrière lui une mauvaise réputation. Des voleurs de poules... On ne reconnaît pas la qualité de son travail, son rôle essentiel d'accès au spectacle pour beaucoup de familles. Nous devons davantage expliquer ce que nous sommes : un art et une tradition qui méritent d'être valorisés par l'Etat.

Que ce soit le cirque contemporain ou les cirques de famille, nous bénéficions tous de l'image magique du cirque. Une image que nous avons construite. Si on veut sauver l'avenir il faut sauver l'héritage. Oui, le cirque contemporain nous a montré une autre vision, mais les techniques de base, le jonglage, les agrès, remontent à une tradition ancienne... Nous revendiquons d'être classé "patrimoine culturel et

immatériel". La France est un pays de culture, qui préserve ses monuments, son théâtre... Elle doit aussi préserver son cirque.

**L'accueil des municipalités ?** L'aménagement urbain des communes de France nous a beaucoup pénalisés. La plupart des places et champs de foire ont disparu, cela est bien dommage. Beaucoup de famille ne connaissent pas cette situation et parfois elles se demandent pourquoi on ne voit plus de cirques dans leur ville.

Il faut bien savoir que le cirque ne coûte rien à la commune qui l'accueille. Nous devons payer pour produire des spectacles qui sont très populaires : près de 14 millions de Français vont au cirque traditionnel chaque année en France.

**Les animaux ?** La France est le seul pays d'Europe où existe une réglementation pour détenir des animaux\*. La question des animaux est complexe. C'est d'ailleurs l'un des points majeurs de la liste d'engagements que nous proposons à la signature de nos adhérents (à ce jour, déjà 150 cirques et troupes itinérantes). Mais, qu'on en parle en bien ou en mal, l'essentiel est d'en parler. Là, je suis installé tout près de Genève dans une ville de 20 000 habitants. La maire était a priori contre les animaux dans les cirques. Elle est venue inspecter mes installations hier et est repartie enchantée. C'est important que les élus voient eux-mêmes comment nous installons nos artistes à quatre pattes.

\*Arrêté du 18 mars 2011, consolidé au 10 mai 2016, sur les conditions de détention et d'utilisation des animaux vivants d'espèces non domestiques dans les établissements de spectacles itinérants

**Des tensions avec le cirque institutionnel ?** Jusqu'à présent, nous ne nous étions jamais inquiétés de notre avenir. On sait qu'on a notre public. Mais aujourd'hui, si le public est toujours là, les endroits pour l'accueillir deviennent de plus en plus rares. Le Syndicat national du cirque, qui regroupe les grands cirques mais pas les cirques de famille, et le Syndicat du cirque de création, ont négocié des accords avec le ministère de la Culture, et avec Hors Les Murs, et l'AMF. Pour le moment, le cirque traditionnel ne bénéficie d'aucune aide. Pas 1€ de subvention. Cela n'est pas normal.

**Sensibilisation, accompagnement.** Nos cirques accueillent des jeunes qui viennent y passer un mois ou deux. On ne sait pas fermer nos portes. Nous serions aussi favorables à l'accueil d'élèves des écoles de cirque, ce qui serait intéressant pour eux et pour nous. Cela se fait un peu, mais reste difficile. Nous sommes aussi prêts pour construire des actions de sensibilisation avec les écoles. Le problème tient à un manque de communication : les mairies n'informent pas les services scolaires de notre venue.

**La signature de la Charte d'accueil des chapiteaux...** Ce doit être l'occasion d'une vraie prise de conscience de l'importance de sensibiliser les collectivités à notre art. Le cirque contemporain, lui, obtient plus d'attention, car il est reconnu par le ministère de la Culture et leurs services culturels s'adressent donc à ces compagnies, et non à nous. Certains disent même que nos spectacles doivent être gratuits. Parce que c'est pour les enfants... Parce qu'à leurs yeux, c'est rien. Non. Il faut beaucoup de travail, beaucoup d'énergie. Et aussi beaucoup d'investissement. Notre cirque est populaire, mais il n'est pas assez connu et respecté. ■

## Ecole de cirque et élu-e-s



Entretien avec  
**THIERRY CRESELE**  
directeur de Balles à Fond,  
Maison du cirque de Quimper

L'école de cirque de Quimper, dans le quartier de Penhars, a été fondée il y a une vingtaine d'années par de jeunes animateurs. Ils se sont adressés à la Maison pour tous de Quimper pour un local. Très vite, la Ville a été intéressée par leurs activités, notamment par les interventions dans les écoles. Le fait que Penhars était un quartier classé ZUP a sans doute beaucoup joué en faveur de ce soutien. Les rapports ont depuis toujours été très bons avec la mairie. En 2005, l'idée était d'avoir des locaux "en dur", ce qui n'a été possible qu'avec le soutien de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine. Les travaux d'urbanisme ont été considérables.

L'activité de Balles à Fond s'est vite professionnalisée, avec des ateliers réguliers pour les scolaires et en lien avec le centre médico-éducatif. Quand j'ai pris la direction de l'école, il y a cinq ans, elle disposait d'un chapiteau, grâce aux aides de la Ville et du Département. Des aides qui ne se sont pas démenties malgré les changements politiques. Les élu-e-s ont toujours été unanimes dans leur soutien. Les aides représentaient environ 50% du budget de l'association. Davantage depuis. Seule inquiétude, notre capacité d'autofinancement, car ce ne serait envisageable qu'en augmentant les tarifs d'inscription, ce qui est à l'opposé de l'idée de l'association et aussi de ce qu'attend la Ville.

**Convention.** L'élaboration d'une convention triennale, autour d'un projet en phase avec les attentes politiques, nous a beaucoup fait évoluer. Si cela prend du temps, cela s'avère essentiel pour se projeter dans l'avenir et pour construire un outil d'évaluation. Mais cela ne doit pas être un outil pour sanctionner : les écoles de cirque sont des associations, non des entreprises et, à un moment, nos professeurs, qui sont toujours aussi des animateurs, ne peuvent en faire davantage. Il faut de la souplesse, de la bienveillance.

Parmi les éléments de notre convention : l'exigence d'une gestion sérieuse, l'inscription dans le schéma départemental d'éducation

artistique, la mise en réseau et également la mise en œuvre d'un travail sur le projet pédagogique avec la nécessité de construire une filière d'enseignement, un cursus, au-delà du seul loisir. Un peu à la manière des conservatoires. Ainsi que l'accentuation du travail avec les habitants du quartier d'où, à la demande de la mairie, une politique de tarifs préférentiels.

**Lien avec les élu-e-s.** Nous rencontrons les élus chaque année en septembre pour faire un bilan et établir les objectifs de l'année à venir. Mais nos liens avec les services culturels de la Ville sont beaucoup plus fréquents, environ une fois par mois. Aujourd'hui, nous travaillons aussi étroitement avec le service jeunesse.

**L'apprentissage de la citoyenneté.** C'est un outil d'émancipation, pour que les jeunes arrivent à être bien dans leur tête et dans leur corps. Pour l'esprit de tolérance et d'entraide aussi. Suite aux événements tragiques de 2015, les élus sont très sensibles à son apport – qui est aussi celui du sport –, surtout dans un quartier comme le nôtre, où coexistent une vingtaine d'ethnies différentes.

**Conseils aux élu-e-s.** Il est certes important de soutenir les écoles. Mais il faut aussi aller voir des spectacles de "nouveau" cirque et soutenir l'émergence, les festivals... car, aujourd'hui encore, l'image que beaucoup ont du cirque n'est pas juste. Elle reste marquée par l'idée du cirque traditionnel alors que cet art a acquis ses formes contemporaines. Les écoles de cirque, elles, font de la médiation. C'est un ensemble. Surtout, ne pas confondre le cirque et "l'activité cirque". Il s'agit bien d'un art, d'une culture, d'une recherche pour lesquels les écoles de cirque font une action de sensibilisation. On ne peut séparer les spectacles professionnels de l'enseignement.

**Temps d'activité périscolaire.** C'est très compliqué. On se déplace pour des interventions d'une heure, soit un temps trop court pour réellement faire quoi que ce soit. De surcroît, c'est rémunéré en dessous de notre tarif horaire et il faut transporter plein de matériel car nous avons des groupes avec beaucoup d'enfants. Cela étant il en va autrement à Penhars même, car les enfants viennent dans nos locaux. Ce qui change tout. Cela nous permet de faire découvrir notre lieu, de rencontrer tous les jeunes. De plus, nous sommes en contact avec les parents, qui viennent chercher leurs enfants. C'est passionnant. Mais il n'en va pas de même partout. ■

## Tout le monde devrait faire du cirque



Entretien avec  
**MAX ELLIOT**  
15 ans, élève de Balles à Fond,  
Maison du cirque de Quimper

J'ai commencé le cirque dès mon arrivée à Quimper, il y a 8 ans. J'ai failli arrêter l'année dernière, car il n'y avait pas d'enseignement de ma spécialité, le "mât chinois". C'est une technique de figures acrobatiques réalisées sur un poteau de 6 cm de diamètre et de 5 à 6 mètres de haut recouvert d'une matière caoutchouteuse (néoprène) pour une bonne adhésion : une discipline ancienne, d'origine asiatique, qui se pratiquait alors sur des bambous. Mais comme je suis un peu "touche-à-tout", je me suis mis à l'acrobatie.

**Une école de la solidarité ?** Je fais partie en effet d'un groupe vraiment sympa. On se connaît depuis des années maintenant et on aime faire du cirque ensemble. Oui, la solidarité est forte. On fait ensemble beaucoup de spectacles, avec des "portées acrobatiques". Pour les spectacles, l'idée de l'école est de mettre l'accent sur les numéros collectifs.

On se produit depuis quatre ans, chaque année, au Théâtre de Cornouaille, la scène nationale de Quimper. Le spectacle est travaillé tout au long de l'année. Il y a aussi un cabaret de fin d'année ainsi que d'autres spectacles, plus sous forme de déambulations.

**Une école de mixité ?** Il y a beaucoup de brassage. Le quartier ici est un peu "modeste".

Un peu "chaud", même. Avec une population très diverse : 90% des habitants sont d'origine étrangère. Le niveau scolaire est assez faible, avec seulement 70% de réussite au brevet. Beaucoup d'enfants du quartier viennent dans les stages proposés par la Maison du cirque. Elle a d'ailleurs une mission sociale.

Le cirque, ça rapproche, bien sûr. Ça favorise l'amitié. Nous, les élèves, on a aussi des actions directement dans le quartier, avec des parades. Les gens nous voient, viennent vers nous. Puis ils rejoignent l'école pour faire un peu de cirque.



**La diversité des techniques.** Les disciplines sont très nombreuses, très différentes les unes des autres. Chacun trouve sa place. Pour moi, c'est surtout une activité sportive. Mais l'un des élèves de Balles à Fond, par exemple, n'est ni très souple, ni très sportif. En revanche, il est très fort en jonglage. Et puis il y a des techniques déjà populaires, que les jeunes pratiquent partout, hors de tout enseignement, comme le diabololo ou le jonglage. Ils y viennent parfois ensuite. Certains artistes de cirque ont également fait de la gymnastique, de la danse, du mime, du clown... La force du cirque, c'est la convergence de toutes ces expressions.

On travaille aussi avec la musique. Plusieurs membres de mon groupe pratiquent. De plus la Maison du cirque est située dans le même bâtiment qu'une association, Le Local Musik, avec des jeunes du quartier qui font du rap, de la techno, des musiques modernes. On monte parfois des spectacles ensemble. Nos parades sont accompagnées par des fanfares. Une fois une batucada – génial !

**Comment convaincre ?** Je leur dirais d'abord que le cirque, ce n'est pas que faire le clown, mais bien d'autres choses. Que c'est de la création. Cette année, il y a avait trois cours de cirque par semaine. Le premier pour l'entraînement technique, le second pour l'apprentissage artistique (théâtre, jeu de scène, danse). Et le troisième, qui rejoint les deux premiers, pour la création de spectacles. Il y a encore beaucoup de préjugés à propos du cirque.

Tout le monde devrait faire du cirque. C'est sportif et bien pour le corps. Et pour l'esprit aussi, par le développement de la mémoire tactile. C'est épanouissant. Quand on est sous le chapiteau, à 10 mètres de hauteur, c'est dur, mais on "s'éclate" carrément.

**Le soutien nécessaire des collectivités.** Le matériel coûte cher. Grâce aux aides publiques, on a tout ce qu'il faut à Balles à Fond : structures, trapèzes, une "roue allemande" (un double anneau circulaire, un peu comme il y en a dans les cages à hamster)... Et nous n'aurions jamais pu avoir nos locaux sans le soutien du département du Finistère et de la ville de Quimper. Parfois certaines mairies ne veulent soutenir que le football ou les danses bretonnes... Or pour un quartier comme le nôtre – pour tous les quartiers d'ailleurs – c'est très important de faire découvrir qu'on peut faire autre chose que des jeux vidéo ou du football. ■

des **TÉMOIGNAGES**

© club ISO



# d'ARTISTES de cirque

Il y a bien "le" cirque, un art à part entière. Mais surtout des spectacles s'appuyant sur de très nombreuses techniques mises au service des grandes thématiques expressives du cirque : poésie, humour, prouesse, étrangeté... L'art du clown n'est pas celui de la trapéziste, ni l'art de la danse de fil celui de l'acrobate équestre. Mais chacune, chacun développe un langage essentiellement gestuel qui se caractérise toujours par une puissante immédiateté expressive. Cinq paroles d'artistes de cirque.

Marlène RUBINELLI,  
acrobate aérienne.  
Membre du collectif AOC.

Daniel GULKO,  
metteur en scène, auteur  
et clown. Compagnie Cahin  
Caha

Johanna GALLARD,  
danseuse de fil.  
Compagnie Au fil du vent

Manu BIGARNET,  
acrobate équestre.  
Association pour la recherche,  
le développement et  
l'enseignement de la voltige  
et l'acrobatie à cheval

Chloé MOGLIA,  
suspension (techniques  
aériennes nourries d'arts  
martiaux). Compagnie  
Rhizome.

## Acrobate aérienne



© Géraldine Areste-anu

Entretien avec  
**MARLENE RUBINELLI**  
 collectif AOC

**Parcours.** J'ai découvert le cirque à 24 ans, alors que j'étais en licence d'espagnol à Barcelone. Petite j'étais gymnaste, donc acrobate, mais je n'avais pas conscience du développement proprement artistique du cirque. Puis j'ai appris qu'il existait en France des écoles de cirque, des écoles d'Etat, qui délivraient des diplômes. J'y ai réfléchi : tous mes rêves d'enfant affluaient. Alors je me suis inscrite à l'Ecole de Rosny-sous-Bois, puis à Châlons. Aujourd'hui, après vingt ans de pratique, il est devenu évident que le cirque est ma maison, mon chemin, une voie qui s'affine, se confirme et me permet encore et toujours de trouver d'autres modes d'expression.

**Vivre par le cirque.** C'est un privilège que de faire un métier que l'on aime. Mais, malgré le statut de l'intermittence – indispensable au métier, pour pouvoir écrire, s'entraîner, développer des rencontres –, il reste

toujours l'incertitude. J'ai eu la chance de cofonder le collectif AOC en 2000. A cette époque, le cirque était pour moi un travail nécessairement collectif. Nous partageons cette vie. Depuis cinq ans, nous sommes accueillis sur un territoire, à Boulazac (Dordogne), ce qui nous ouvre aux questionnements liés au public : pourquoi certains ne viennent-ils pas alors que la France dispose de tant de beaux outils culturels ? D'autres chemins se présentent. On travaille avec les jeunes, avec les tout-petits, dans les prisons, avec des personnes handicapées, des personnes âgées... C'est bouleversant de partager ces univers corporels différents, de faire entrer les gens dans une autre vision d'eux-mêmes.

**Votre art ?** C'est d'abord le corps, le mouvement, une connaissance de nos forces et de nos faiblesses mises à nu sur un plateau, avec la passion de partager ce qui nous bouleverse et nous touche le plus et de transmettre sa technique, sa connaissance des différentes expressions corporelles. C'est également le rapport aux publics, l'émotion de l'expérimentation des limites physiques et

la puissance de rêve que cela apporte aux spectacles. Nous vivons dans une société qui admire les super-héros..., avec un intense besoin d'évasion, un besoin de s'identifier.

Le cirque, c'est enfin la danse, si importante pour moi car elle donne de la fluidité et permet de travailler avec autre chose qu'avec la seule force physique. La danse c'est l'expression, le langage non verbal. On offre aux autres quelque chose qui touche directement, sans message précis à faire passer.

Quand on connaît son corps, on connaît sa maison et on peut aussi "lire" le corps des autres. Chacun raconte sa propre histoire. Le mien raconte le cirque. J'ai 45 ans. Je connais la douleur que procure le cirque. On prend des coups. Parfois des chutes. J'ai les mains calleuses, des bleus tout le temps, des gros bras.

**Le chapiteau.** Notre chapiteau a dix ans. Dix ans d'investissement, de coûts d'entretien. Un chapiteau constitue à la fois un outil artistique, un outil de communication et de partage mais aussi un poids financier. Le ministère dit soutenir l'outil chapiteau. Mais les lieux sont de plus en plus réticents, craignant les coûts supplémentaires liés à l'itinérance. Et pourtant le chapiteau est incomparable pour la relation avec le public. C'est tout simplement magique. L'esprit de partage qui y règne est incroyablement plus fort que dans une salle. C'est aussi une maison, donc un lieu d'accueil, de partage et de communication.

**La parole et son absence.** Le *feeling* se partage aussi bien que la parole, d'autant que la maîtrise du son (de la parole) s'avère difficile en chapiteau. Je travaille plus facilement avec le non-parlé. Il y a très longtemps, on connaissait bien la force de la communication non-verbale. Aujourd'hui, nous avons un peu perdu ce savoir, mais il demeure en profondeur en nous.

**Le lien avec les politiques.** Le cirque a toujours une implication politique. Peut-être manque-t-il des moments d'échanges. J'ai l'impression de ne pas pouvoir exprimer assez ce que sont nos métiers, de ne pas suffisamment faire ressentir l'engagement qui les porte. Il faudrait mieux se comprendre. Pour notre part, nous avons conscience des enjeux sociaux – on n'avance pas tête baissée. Nous sommes constamment confrontés à des questionnements d'ordre politique. Le dialogue est donc capital. ■

## Metteur en scène, auteur et clown



Entretien avec  
**GULKO**  
Compagnie Cahin-Caha

**Mon parcours** est un peu atypique. J'ai débuté à la fin des années 70 aux Etats-Unis où je pratiquais le jonglage et l'acrobatie. Il n'y avait pas encore d'école de cirque. Pas même encore l'idée de cirque. A dix-huit ans, je suis parti à Montréal où le mouvement était plus avancé. Là j'ai pratiqué la danse contemporaine et le théâtre pendant de longues années, mais sous des formes très physiques, avec de l'acrobatie, du jonglage. Ce qui s'appelait déjà ici le "cirque contemporain"... C'est en arrivant en France que je suis revenu au cirque.

**L'art du cirque contemporain.** L'art que je pratique est très métissé, avec les trois vocabulaires, celui du théâtre, celui de la danse et celui du cirque. D'ailleurs, ma compagnie se présente comme du "théâtre physique". Ce qui me touche le plus, c'est que le cirque est le plus contemporain des arts. Dans les dernières décennies, le théâtre redécouvre une écriture non dramatique, non linéaire. Ce qui est nouveau pour le théâtre est normal et même traditionnel pour le cirque. Un monde plus intuitif. L'acteur se demande toujours

quel est le sens de son acte théâtral. Au cirque, si on se pose cette question, c'est "mort". Et pourtant, malgré sa contemporanéité de langage, le cirque reste toujours un art populaire. Tout le monde va au cirque. D'où ce double tranchant : faire passer du théâtre très contemporain auprès d'un public très large. Ce qui rapproche le cirque du rituel, en proposant des actes "sacrés" – notamment par les situations de risque –, lesquelles sont de plus en plus rares dans notre société.

**La boussole...** Le cirque traditionnel : fauves, prouesse, rire et magie ? J'ai pour ma part une définition assez semblable. J'appelle cela la boussole, avec quatre directions : le risque physique, la prouesse mais bien d'autres choses aussi, d'une certaine manière, l'équivalent du travail avec les fauves ; le rire, avec toutes ses nuances : le gros rire, le rire un peu moqueur... ; l'émerveille-



ment, qui vient aussi de la convivialité. Notamment la magie du chapiteau, car à la différence d'un théâtre, on ne sait jamais ce que recèle un chapiteau. Et puis, pour le spectateur, il y a l'émerveillement d'être là, un peu serré sur les bancs, dans ce lieu étrange, avec cette excitation du public qui est l'une des plus belles choses du cirque, car on change le rapport des gens à leur propre espace quotidien. Enfin, le quatrième élément est l'étrangeté.

**Cirque et étrangeté.** Autrefois, le cirque était le seul endroit où l'on pouvait voir certains animaux. Il y a 100 ans, on présentait même des danseurs zoulous, car le cirque porte un passé colonialiste. Il y avait aussi la grosse femme, les nains, la femme à barbe... D'ailleurs les Américains ont longtemps gardé cette dimension de monstres, dans les *freaks show*. Les choses ont changé, mais l'étrangeté demeure. Elle passe, par exemple, par les tatouages, les piercings, l'utilisation des nouvelles technologies. Et par le fait d'aborder des sujets tabous. On a enlevé les animaux sauvages, pour chercher l'exotisme en nous-mêmes.

**L'image du cirque...** C'est compliqué. Cela renvoie aussi à l'ambiguïté du cirque en tant qu'expression à la fois très contemporaine et très populaire. On a tendance à considérer le cirque comme un art inférieur (au théâtre et à la danse) et un art pour les enfants. C'est un peu dommage, car c'est méconnaître l'importance sociale du cirque. Nous travaillons à ce qu'il soit reconnu comme un art à part entière, en essayant de faire comprendre que le cirque contemporain, ce n'est pas du cirque traditionnel en mieux...

D'où d'ailleurs notre choix de parler de "théâtre physique" plutôt que de cirque, tout en nous en revendiquant. Une anecdote révélatrice : il y a 20 ans, un acteur-jongleur tournait avec un tout petit chapiteau qu'il appelait "théâtre". Un jour un agriculteur lui a suggéré d'afficher "cirque". Très vite, tous ses spectacles étaient pleins...

**Avenir du cirque ?** On assiste au retour d'un certain conservatisme, qui tend à neutraliser la force d'ouverture du cirque, à brider sa capacité à parler de la société et d'être entendu grâce à sa très grande accessibilité. C'est dommage de réduire le cirque à une forme consensuelle. Il faut que les élus prennent le temps d'aller voir les spectacles. Ils aimeront leur vitalité et leur authenticité. ■

## Danseuse de fil



Entretien avec **JOHANNA GALLARD**  
Compagnie Au fil du vent

**Enfance.** A trois ans, j'ai vu un spectacle de cirque traditionnel. Ça a été un coup de cœur, surtout pour le numéro de fil. Ensuite, dès sept ans et demi, je suis entrée à l'école Fratellini, d'abord en cycle loisirs, puis en cycle professionnel. En sortant, j'ai travaillé quatre ans chez Bouglione, un cirque traditionnel un peu atypique, avant de me tourner vers le cirque de création et de monter ma propre compagnie, Au Fil du Vent. J'ai tourné pendant plusieurs années avec un pianiste-chanteur. Aujourd'hui, je me tourne vers des instruments médiévaux, et je prépare une nouvelle création avec un violoniste. La musique en direct est essentielle pour moi.

**L'art de la danse de corde.** Il faut bien distinguer le funambulisme – un travail en hauteur, en danger – de la danse de corde. Rapidement, j'ai pris conscience que cette technique avait son histoire particulière, distincte de celle du cirque, et donc son écriture singulière en tant qu'art à part entière. Une histoire qui remonte à l'Antiquité pour des spectacles de contes gestuels. A différentes époques cela servira à la narration de hauts faits historiques... La danse de corde se déploie sur un espace très spécifique, le fil. Je suis partie de là : qu'est-ce que c'est que de vivre sur un fil ? Comment apparaît le monde vu d'un fil, de cette position en déséquilibre permanent ? Des questions qui font partie de l'imaginaire collectif, ce que traduisent les expressions comme "ça ne tient qu'à un fil", "le fil de la vie"... Plus techniquement, j'ai choisi de danser sans rien dans les mains, sans aucune aide à l'équilibre et uniquement sur le fil, que je ne quitte pas tout au long du spectacle. Et jusqu'à présent de manière purement chorégraphique, sans texte.

L'absence de mots permet d'aller vers le plus intuitif, peut-être le plus essentiel, et de s'adresser à toutes les cultures et à tous les âges. Peut-être une certaine méfiance vis-à-vis de la parole, comme si c'était trop facile. Maintenant s'ouvre pour moi une autre période,

avec un travail de clown de théâtre. Un cycle nouveau, parlant. Et aussi une redécouverte du sol. Il me faut l'explorer en descendant du fil. Puis y remontant : c'est ce passage que je travaille.

**Le fil et le cirque.** Je suis issue du cirque classique et j'en conserve les ingrédients de base, mais autrement. J'utilise la prouesse, mais comme un langage. Par exemple, un tour complet peut exprimer la joie : c'est une prouesse, mais surtout l'écriture d'une émotion. Dans le cirque traditionnel, il y a aussi les animaux. Pour ma part, je travaille avec des poules, des partenaires sensibles et intelligentes. Je leur apprends à monter sur le fil, mais après si elles ne veulent pas faire ceci ou cela, ce n'est pas grave. Seule compte la tentative, pas la réussite. Pour moi qui passe ma vie sur un fil, leur indiscipline est aussi une manière d'autodérision et ouvre d'autres portes. Autre élément, l'humour. C'est central. Parfois j'échoue, je perds le fil – on est peu de chose –, cela fait rire, et ça fait du bien.

**Le rapport avec le public.** Tout est très émotionnel, à cause de la fragilité induite par le fil. Et même s'il y a des références littéraires, tous les publics peuvent être touchés. Un côté art populaire là encore proche du cirque traditionnel. Le public est partie prenante de la création, à travers son regard et ses réactions. Selon qui le compose, le spectacle est différent. Et aussi selon le cadre, que ce soit en extérieur, avec le public tout autour, comme sous un chapiteau, ou en frontal, dans une salle. Mais je préfère le cercle et j'aimerais avoir un petit chapiteau. Je viens du chapiteau. La scène circulaire favorise les échanges et l'émotion. Elle permet d'établir un autre rapport au public, plus intense et plus sensible.

**Lien avec les élu-e-s.** Le soutien local est décisif. Notre compagnie propose les spectacles sous différents formats, qui tournent au niveau national mais aussi pour les écoles, les associations, les petites communes. C'est important de dire aux élus de faire confiance à ces expressions, à la diversité de leurs formes : il ne faut pas programmer que des têtes d'affiche. Les élus seront surpris par le grand nombre de spectateurs que ces spectacles attirent. Pour beaucoup, le cirque est souvent le tout premier spectacle. Cela nous confère une responsabilité particulière, d'ordre politique. Surtout en ce moment, car le cirque et les arts en général portent un humanisme. Peut-être est-ce dû à un rapport à l'espace et au temps très concret qui conduit à l'entre-aide, à la générosité aussi ? ■

## Acrobate équestre

Entretien avec  
**MANU BIGARNET**  
école de cirque ARDEVAC  
compagnie Of k'Horse

**Le cheval ?** Je me suis toujours senti à la fois loin et proche du cirque. Loin, car on n'y parle jamais du cheval alors qu'il est au cœur du cirque. Peut-être dérange-t-il ? Peut-être ne sait-on plus quoi en faire. Sans compter les exigences techniques pour l'accueil des chevaux. Sur l'Ile de Ré, où je suis installé, j'essaie de faire comprendre que le cheval sait s'adresser aux enfants comme aux adultes. Il est à la fois du soir et

du matin. Au service des hommes par son action physique, mais aussi par ce qu'il dégage. C'est un pont entre les personnes, entre l'humain et la nature. Pour ma part, j'ai choisi de le mettre au cœur de mon art, de l'inclure dans la discussion artistique.

**Vers le cirque équestre.** J'ai décidé de fonder une école de cirque équestre. C'est sans doute la manière dont je suis venu au cirque équestre qui explique mon goût pour la transmission. Jeune, je menais des études scientifiques, mais avec un fort besoin de m'exprimer physiquement. J'ai donc participé à la toute première sélection de l'École nationale de cirque de Châlons-en-Champagne. Quinze jours de stages, gratuits... J'ai été émerveillé. J'ai découvert les techniques de base, acrobatie, équilibre, danse. Et le cheval – je n'avais jamais fait d'équitation – m'est apparu comme une évidence. Surtout, j'ai bénéficié d'un guide, d'un maître qui m'a procuré la tranquillité, m'a ouvert le chemin. Francesco Caroli savait opérer la transmission indispensable de ce qu'il appelait les "savoir-faire immatériels".

Puis, avec un collègue étudiant, nous avons décidé de monter un numéro à deux. Nous sommes allés présenter notre numéro à un cirque. Refus. Et malaise. Le duo équestre ne faisait pas partie de leur tradition... Alors on a "galéré" pendant un an avant de rencontrer Bartabas (Zingaro), qui, avec son œil visionnaire, sa perception du cirque comme une expression artistique bien différente du cirque traditionnel, nous a engagés. J'y suis resté plus de vingt ans pour travailler sur les acrobaties – une très riche expérience.

**L'essor du cirque équestre.** Zingaro a apporté quelque chose d'unique. Aujourd'hui, le spectacle équestre connaît un essor incroyable. Mais, dans les années 80, on n'avait pas compris qu'on pouvait l'enseigner. Aujourd'hui encore la formation reste en panne. Le cheval relèverait du sport, non de l'art. Les autres disciplines s'en-

seignent, mais pas l'utilisation du cheval. Pour ma part, j'ai pu bénéficier d'un accompagnement très exigeant avec une personne qui aurait maintenant 95 ans. Donc un trou d'une génération, que j'essaie de combler.

**Mes spectacles** racontent la relation entre l'homme et le cheval, les différents sens du travail avec lui, le sens du poids, de la masse, la mobilité lente... *Enfin seuls*, le spectacle que je prépare avec Chica Bigarnet, raconte l'histoire d'un couple et d'un cheval qui les relie ou bien les sépare, c'est selon. Le spectacle est en *flash-back*. Au départ, ils ont 95 ans. On remonte le temps, depuis le moment où le jeune homme, acrobate à cheval, connaît son heure de gloire avec celui-ci. Le couple existe au travers de ce troisième personnage. Il n'y a aucun dialogue.

Quand on utilise des mots, on s'éloigne de l'universel.

**L'éphémère.** Je n'ai pas de chapiteau pour le moment. Mais mon spectacle est conçu pour pouvoir être donné partout, sous les dorures de l'Opéra de Bordeaux (avec lequel je suis en contact), dans la boîte noire d'un théâtre (sans doute une représentation à la MC2 de Grenoble) ou dehors, dans la nature : il suffit d'une piste un peu labourée, pour que le cheval puisse galoper. L'itinérance est essentielle. C'est-à-dire l'éphémère. On monte un chapiteau, puis on le démonte, car tout a une fin. Le deuil fait partie de la vie. L'éphémère doit entrer dans les villes, ce que peut apporter le cirque.

**Cirque et politique ?** Le discours des artistes est forcément en osmose avec celui des élus. A l'île de Ré, par exemple, il existe un clivage entre riches et pauvres. Notre art peut aider à leur communion autour de l'éphémère. Si on va vers les gens, quels qu'ils soient, ils viendront partager un moment de sensibilité et d'émotion forte, ici et maintenant. La communion que le cirque équestre autorise me paraît particulièrement importante et bienvenue. Elle crée un large esprit de communauté. ■



© Laurent Rousselin

## Suspension (techniques aériennes nourries d'arts martiaux)



© Didier Olivré

Entretien avec  
**CHLOÉ MOGLIA**  
Compagnie Rhizome

**Parcours.** A l'époque où j'ai commencé à m'orienter vers le cirque, dans les années 90, il y avait beaucoup moins d'écoles qu'aujourd'hui. Je faisais de la gymnastique, mais hors compétition. Dans une salle, j'ai un jour croisé un trapèze dont je me suis emparé, sans relier cette pratique à l'idée de spectacle, juste pour l'engagement physique qu'il permet. Puis, j'ai appris qu'il existait des écoles de cirque. Naturellement je m'y suis engagée (Rosny, Châlons) – là encore sans connaître l'univers du spectacle – tout en m'intéressant par ailleurs à la philosophie. Et, à la suite du travail d'un intervenant, je me suis aussi formée aux arts martiaux et aux pratiques énergétiques, dont certains aspects évoquent la philosophie grecque telle que Pierre Hadot la présente. Aujourd'hui, ces

arts martiaux (que j'enseigne également) orientent ma pratique "suspensive", à la fois suspendue et pensive.

**Vivre du trapèze.** Quand je descends, on me demande souvent combien de temps d'entraînement m'est nécessaire... Sauf exception, je ne m'entraîne jamais au trapèze, mais au sol, ancrée dans des techniques martiales et/ou énergétiques. C'est un cheminement à la fois physique, émotif et réflexif. J'ai découvert que pour la suspension, il fallait perdre de la masse musculaire pour gagner en puissance, une puissance juste. Un excès de force tue la force. Mais le manque de puissance entrave aussi la possibilité de se détendre. Il faut allier tension et relâchement dans un équilibre dynamique.

Je consacre par ailleurs du temps à la direction artistique de la structure que j'ai fondée, Rhizome, au sein de laquelle une administratrice, une attachée de production, une comptable et un coordinateur technique m'accompagnent (en équipe rapprochée) pour organiser l'ensemble de notre activité (création, diffusion, transmission). Activité qui fédère aussi d'autres collaborateurs, compositeurs, créateurs lumière, interprètes, ingénieurs... Au-



delà de l'emploi que développe la structure, il y a le bonheur d'un profond échange pratique et intellectuel. Le bonheur de nourrir la question du sens : si l'esprit est concerné, le cœur l'est également.

**L'art de la suspension.** Par la capacité de se maintenir au-dessus du vide, c'est l'art de créer du "suspens". La suspension, comme une suspension du souffle, du temps, qui nous laisse dans le vide d'une question ouverte, non résolue, à l'affût d'une direction quand tout est encore possible. Un moment d'éveil qui allie vigilance et quiétude, ouvre les sens et interrompt le flux de l'agitation du monde. Alors se déploie une sorte de sacralité laïque. Une transcendance qui traverse la matière, qui œuvre avec le corps.

Mon grand maître, c'est la gravité, non pour la défier mais pour y trouver une liberté. Je ne trouve jamais autant de liberté que dans la contrainte, en l'occurrence celle de l'espace si réduit du filin d'acier. En fermant des portes, je m'oblige à créer d'autres ouvertures. Notamment celles la profondeur : c'est quand on ne peut plus aller nulle part que soit on creuse, soit on s'envole (Icare). C'est une pratique de l'Attention. Là-haut s'opère quelque chose comme ce qu'Husserl appelait une "mise entre parenthèses", qui ouvre à l'essence, au sens, et permet de ne pas se faire happer par le consumérisme et de ne pas perdre le sacré, de sentir le lien à la terre, et au monde. Une forme d'acuité dans l'ici et maintenant.

Cette reliance s'éprouve aussi avec le public : les tensions et relâchements se diffusent comme par capillarité. Quand un souffle se suspend, toutes les respirations sont impactées. Il y a là du commun – communion ou union – dans une écoute profonde.

**Les territoires ?** J'ai été très nomade. Mais aujourd'hui, j'ai envie d'être moins hors sol, d'où une récente implantation à Vannes avec la perspective de penser le travail en relation avec un espace, avec un territoire. Je ne dissocie pas la pratique, l'art et l'action culturelle – c'est un Rhizome (nom de l'association) qui relie philosophie, sport, suspension, anthropologie, sciences, arts martiaux... sous forme d'une (ou de plusieurs) question(s) silencieuse(s) dont les modalités de partage varient : spectacles, rencontres, ateliers ou promenades qui entremêlent les trois... Art ou artisanat ? Je dirais art, mais dans le sens des arts martiaux, ou des arts libéraux. ■

# la STRUCTURATION

## de l'univers du cirque

Le cirque a connu des formes variées et a longtemps été une nébuleuse sans structuration. Depuis une vingtaine d'années, la profession s'est petit à petit organisée en interne, que ce soit pour les lieux ressources, la production ou encore la diffusion et la formation. Retour synthétique sur des éléments fondamentaux de l'histoire du cirque en France.

### Un peu d'histoire

par Julien  
Rosemberg

Depuis l'apparition de sa forme moderne au dernier tiers du 18<sup>e</sup> siècle, en Angleterre, le cirque a connu des formes extrêmement variées. D'abord théâtre équestre comique mêlant un foisonnement de signes issus de la *gentry* militaire et de celle des saltimbanques, il mute peu à peu jusqu'à stabiliser son espace et ses codes de représentation (piste de 13 m de diamètre, musiques de cuivres et percussions, couleurs rouge et or...), son format d'écriture (un spectacle divisé en numéros et reposant sur le principe d'un crescendo, avec des émotions cardinales : le rire, l'émerveillement et la peur), ce qu'il donne à voir (numéros aériens, clowns, domptage, manipulation d'objets, acrobaties) à la fin du 19<sup>e</sup> siècle.

Au moment où on aurait pu le jurer stabilisé, magnifié dans les écrans que sont les cirques en dur érigés surtout dans le Nord de la France dans la seconde partie du 19<sup>e</sup> siècle, la concurrence avec le cinéma naissant lui portait un premier coup qui lui fera, d'une part, s'éclater dans différents lieux de représentation (du *music hall* au cinéma en passant par des cirques en dur), et d'autre part, faire évoluer son économie avec l'adoption massive, au tournant du 20<sup>e</sup> siècle, du chapiteau, inventé en 1825 aux Etats-Unis.

Puis, le cirque se lie au milieu forain d'un côté, et à l'histoire des grands lieux de spectacles, de l'autre : ces deux traditions renvoient l'une vers une vision d'un cirque de labeur et plutôt misérable telle que de nombreux peintres et une copieuse filmographie l'ont célébré, l'autre, vers un cirque en majesté, étincelant, charriant aussi pour partie l'image d'un spectacle baroque et exotique.



© club ISO

Circle, spectacle des écoles de la FEDEC, Ecole de Milan, Circa 2013

Les années d'après-guerre sont dures. La télévision montre un cirque étincelant qui n'est pas celui des tournées "une ville/un jour". Les cirques communistes chinois et soviétiques font des tournées mondiales mettant en avant des qualités qui paraissaient inimaginables ici. Longtemps terrain d'innovation, véritable « *éponge culturelle* », le cirque se recroqueville alors dans une nostalgie mortifère et tombe en désaffection. Mais à la fin des années 60, deux mouvements totalement différents vont le faire sortir de sa torpeur.

D'une part, des refondateurs, comme Alexis Gruss et Annie Fratellini, accompagnés respectivement de Silvia Monfort et de Pierre Etaix, vont créer les deux premières écoles de cirque en Occident, cassant par ce geste le secret professionnel des familles de cirque et l'endogamie de mise. De l'autre, dans l'après-68, des jeunes issus des Beaux-Arts, des écoles supérieures de théâtre, mais aussi d'Usines (arts de la rue) s'interrogent sur le sens du geste artistique et souhaitent le replacer dans le quotidien pour lui redonner toute sa force politique.

Avec le renouveau des arts de la rue naît celui du cirque : nombre d'autodidactes de la rue vont utiliser ses disciplines, voire se former dans ses écoles. Revigoré, ce cirque bénéficie de deux nouvelles vitrines : le Festival mondial du cirque de demain et le Festival international du cirque de Monte-Carlo. D'un côté, au tournant des années 80, la tradition se fraye de nouvelles pistes et, de l'autre, éclot alors le nouveau cirque, descendant du renouveau des arts de la rue et de nouvelles conceptions du spectacle vivant. ■

## Des balbutiements d'une politique en faveur du cirque à l'Année des arts du cirque

par Julien  
Rosemberg

La prise en compte des arts de la piste par les politiques publiques date de 1978. Le cirque connaît alors une période de crise liée à la difficulté de renouveler les numéros, à la concurrence du cinéma et à la désaffection du public. Ce qui déclenche la mise en place d'une politique interministérielle, coordonnée par le ministère de la Culture, laquelle se dote d'outils d'intervention : un fonds de soutien cogéré entre les cirques volontaires et l'Etat, ainsi que la préfiguration d'un conservatoire national pour le cirque.

L'après-mai 1981 confirmera cette politique avec le développement de ces outils et la création du CNAC (Centre national des arts du cirque) en 1985, puis, en 1988, de l'ANDAC (Association nationale pour le développement des arts du cirque) qui ouvre les financements aux jeunes compagnies du nouveau cirque. En 1995, l'association HorsLesMurs prend la relève de l'ANDAC. En 1998, naît le Syndicat des nouvelles formes des arts du cirque. Mais c'est l'année 2001 qui sera celle de la pleine reconnaissance par le ministère. Avec deux initiatives importantes, le lancement de l'Année des arts du cirque et la signature de la Charte d'accueil des cirques (*voir ci-contre*). L'Année des arts du cirque (2001/2002), décidée par Catherine Trautmann et poursuivie par Catherine Tasca, procède de la volonté de mieux étoffer les dispositifs d'aides.

Celle-ci a eu de nombreux effets positifs : renforcement des aides création, diffusion, enseignement ; nouvelles aides pour l'itinérance et les résidences ; identification de onze pôles pour le cirque en région avec une mission de soutien à la création, de programmation, de sensibilisation des publics, de structuration de la profession ; aides à l'investissement et à la programmation d'événements spécifiques ("1,2, 3 cirque" ...) ; signature d'une Charte pour l'accueil des cirques. A noter aussi l'astucieuse création d'un outil de repérage de talents restés "hors radars", Jeunes Talents Cirque, en partenariat avec les collectivités locales, des sociétés de perception de droits et d'autres institutions culturelles...

L'Année des arts du cirque aura aussi catalysé la création de Territoires de cirque, une association rassemblant, au-delà des PNAC, les structures engagées dans l'accompagnement du cirque. ■

## Accueil des chapiteaux : charte “Droit de Cité”

par **Gentiane Guillot**  
(HorsLesMurs)

Dans le cadre de l'Année des arts du cirque en 2001/2002 naissait un objet singulier : la charte d'accueil des cirques dans les communes “Droit de cité pour le cirque”. Coordonnée par HorsLesMurs, elle était le produit d'une concertation approfondie entre la FNCC, l'AMF, les organisations professionnelles des arts du cirque (SNFAC, SNC, SCFE) et le ministère de la Culture. L'objectif était d'harmoniser les conditions d'accueil des entreprises et des compagnies de cirque en proposant une procédure type, d'informer et de sensibiliser les élus locaux aux arts du cirque, entendus comme vecteurs possibles de leurs politiques culturelles.

En 2014, avec la FNCC et sous la coordination de HorsLesMurs, le groupe de travail “Itinérance artistique et chapiteaux” a repris la réflexion sur les enjeux de l'itinérance et du chapiteau, à la fois comme modalité/contexte d'expression artistique et comme outil et moyen d'accès à des publics et territoires spécifiques.

La charte version 2016 (à paraître à l'automne) porte une ambition renouvelée : elle s'élargit à l'ensemble des itinérances artistiques, incluant le cirque mais plus globalement le spectacle vivant, les chapiteaux mais aussi les autres structures itinérantes. Elle fait aussi écho aux évolutions territoriales en s'adressant à l'ensemble des collectivités, y compris aux intercommunalités.

En réponse à la structuration du secteur du cirque et de l'itinérance (nouveaux réseaux et acteurs, labels, scènes conventionnées, lieux intermédiaires...) elle accueille aussi les opérateurs et les lieux culturels, acteurs à part entière de ces processus désormais mentionnés dans la charte. Au-delà d'une méthodologie, elle propose une vision engagée du cirque, de l'intérêt artistique du chapiteau et enfin de l'intérêt politique de l'itinérance.

“Droit de cité” version 2016 sera aussi signée par la FNCC qui, en la relayant, assurera son rayonnement auprès des collectivités. Celles-ci pourront librement adhérer à l'ensemble des principes et recommandations de la charte, *via* un vote en Conseil.

Il s'agit par ce soutien de conférer à la nouvelle charte une visibilité et un élan durables, pour une collaboration et un dialogue renouvelés entre les cirques et les collectivités. ■

A noter qu'un **Comité de suivi** a été instauré pour accompagner la bonne application de la Charte “Droit de Cité” et vérifier sa pertinence face à l'évolution du secteur. De manière plus générale, c'est un espace de réflexion sur les enjeux de l'art dans l'espace public.

## Lieux ressources sur le cirque

**Le cirque est une galaxie, avec de très nombreux acteurs en France mais aussi à l'étranger. Il est également porteur d'une histoire et d'une tradition qui remontent bien au-delà de sa récente reconnaissance institutionnelle. Quelques lieux ressources.**

**par  
Magali Libong  
(HorsLesMurs)**

**Bibliothèque nationale de France.** Le département des Arts du spectacle conserve la mémoire de toutes les expressions du spectacle vivant : théâtre, cirque, danse, marionnettes, mime, cabaret, *music-hall*, spectacles de rue... ainsi que le cinéma, la télévision et la radio. Il s'at-

tache à conserver tous types de documents produits avant, pendant et après la représentation : manuscrits de textes, correspondance, maquettes, éléments de décor, costumes et objets, photographies, documents audiovisuels, affiches, dessins et estampes, programmes et coupures de presse... ainsi que des livres et des revues. En outre, le département conserve de nombreux fonds d'archives et de collections de personnalités et de structures (salles de spectacle, festivals, compagnies...). Le département des Arts du spectacle possède une antenne à Avignon.

La collection cirque se compose par exemple des fonds de personnalités comme Paul Adrian (1919-2013), journaliste et historien du cirque, Marcel Achard (1889-1974), auteur et metteur en scène, Pierre Bonvallet (1918-1991) dit Punch, clown, Sylvia Monfort (1923-1991), comédienne directrice de théâtre, Geo Sandry (1897-1975), auteur, metteur en scène et régisseur au Cirque d'hiver, ou encore Pierrot Bidon (1954-2010), co-fondateur de la compagnie de cirque Archaos.

Les collections d'imprimés et de documents spécialisés sont signalées dans le catalogue général ([www.catalogue.bnf.fr](http://www.catalogue.bnf.fr)), les manuscrits et fonds d'archives le sont dans la base Archives et manuscrits ([www.archivesetmanuscrits.bnf.fr](http://www.archivesetmanuscrits.bnf.fr)).

Tél. 01 53 79 37 30 / [arts-spectacles@bnf.fr](mailto:arts-spectacles@bnf.fr) / [www.bnf.fr](http://www.bnf.fr)







Spectacle des écoles, Circa 2012

**Centre national des arts du cirque (CNAC).** L'établissement supérieur de formation et de recherche, fondé en 1985 à l'initiative du ministère de la Culture, assure trois missions :

- La formation supérieure aux arts du cirque avec une école habilitée à délivrer le Diplôme national supérieur professionnel (DNSP) en collaboration avec l'Ecole nationale de cirque de Rosny-sous-bois (ENACR) et une licence en lien avec l'université de Picardie Jules-Verne. Les étudiants du CNAC, bénéficient d'un conseil et d'un accompagnement personnalisé, *via* la cellule d'insertion professionnelle.
- La formation tout au long de sa vie : des sessions de formation continue sont organisées régulièrement au CNAC. Elle s'adressent aux artistes comme aux techniciens du spectacle, aux formateurs comme aux personnes désireuses d'obtenir le diplôme d'Etat (DE) de professeur de cirque ou de valider des acquis d'expérience (VAE).

- La recherche et le centre de documentation : le CNAC est un pôle associé de la BNF. Le centre de documentation de l'école abrite un riche fonds sur les arts de la piste – du cirque traditionnel au cirque contemporain – et plus généralement sur le spectacle vivant : ouvrages, revues, documents, mémoires, photographies, affiches, vidéos des spectacles et travaux pédagogiques ou sur des arts associés (danse, théâtre, performance...).

L'unité de production audiovisuelle du centre de ressources constitue un fonds en ligne actuellement composé de plus de 300 vidéos sur les travaux, spectacles et réalisations du CNAC dont une partie est visible sur CNAC TV.

Le CNAC et la BNF développent le site multimédia Anthologies des arts du cirque, appuyé sur leurs richesses documentaires. Il permet de découvrir et de comprendre les différentes disciplines du cirque : acrobatie, jonglerie et manipulation d'objets, jeux burlesque et clownesque, arts du dressage.

Tél. 03 26 21 12 43 / [www.cnac.fr](http://www.cnac.fr) / [www.cnac.tv](http://www.cnac.tv)

**Artcena** (fusion du Centre national du théâtre et de HorsLesMurs). Le Centre national des arts du cirque, de la rue et du théâtre voit le jour le 20 juin 2016. Il est le fruit du rapprochement entre le Centre national du théâtre et HorsLesMurs – le Centre national de ressources des arts de la rue et des arts du cirque. Artcena reprend et approfondit les trois missions fondamentales de ces deux structures-mères, à savoir :

- partager les connaissances *via* la mise en place d'une plateforme d'information : collecte, production, constitution, éditorialisation et mise en réseau de la ressource, avec la mise en place d'une base documentaire multimédia unique pour l'observation, la valorisation et la transmission de l'information
- le soutien et l'aide aux professionnels *via* une plateforme services (conseils et offre de formations aux auteurs, aux compagnies, aux porteurs de projets, aux élus, conseils juridiques...)
- le soutien au rayonnement des disciplines (l'encouragement du développement à l'international, la stimulation de la réflexion et de l'innovation, la promotion et la reconnaissance des disciplines).

## International

**CircusNext.** Coordonné par l'association Jeunes talents cirque Europe, créée par le ministère de la Culture en 2001/2002, CircusNext est un dispositif d'accompagnement des créateurs émergents dans le domaine des arts du cirque en France et en Europe. Il vise à soutenir l'émergence de nouvelles formes d'écriture, à favoriser la recherche et la création artistiques, les échanges entre artistes et leur mobilité à l'échelle européenne.

CircusNext est un projet coopératif qui rassemble plusieurs partenaires européens. Ces derniers organisent le programme d'activités de la plateforme, chacun accueillant une partie des activités (résidences, sélections, présentations publiques, laboratoires, etc.) et finançant conjointement les bourses d'aide à l'écriture. La plateforme CircusNext permet aux artistes de se faire connaître des professionnels du spectacle vivant (programmateurs, coproducteurs, institutionnels...), notamment à l'occasion des sélections et des présentations publiques. Ces rencontres sont essentielles au développement des projets et à leur viabilité.

Le dispositif est soutenu par le programme Culture de la Commission européenne jusqu'en 2017.

Tél. 01 43 40 48 60 / [operation@circusnext.eu](mailto:operation@circusnext.eu) / [www.circusnext.eu](http://www.circusnext.eu)

**Circostrada.** Le réseau européen Circostrada, co-fondé et coordonné par Artcena, accompagne le développement et la structuration des arts du cirque et de la rue en Europe et au-delà. Comptant plus de 80 membres (personnalités morales) de vingt-cinq pays, le réseau contribue à construire un avenir pérenne pour ces secteurs en donnant aux acteurs culturels des moyens d'action grâce à la production de ressources, l'observation et la recherche, les échanges professionnels, le plaidoyer, le partage de savoirs, de savoir faire et d'informations. Fort de plus de dix ans d'existence et d'expertise, Circostrada renseigne les institutions de l'Union européenne et les décideurs politiques régionaux et nationaux.

Le réseau est soutenu par l'UE dans le cadre d'Europe Créative.

Tél. 01 55 28 10 02 / [www.circostrada.org](http://www.circostrada.org)

## Production et diffusion

L'article 1 de l'arrêté (en cours de réécriture en 2015/2016) fixant les missions des Pôles nationaux du cirque en fait des établissements de référence nationale dont les missions principales sont le soutien à la création, la production et la diffusion des arts du cirque. Ils constituent un réseau structurant en faveur du rayonnement des arts du cirque, ainsi que du renouvellement de leurs formes et de leurs esthétiques.

Le PNAC est notamment en charge d'une mission territoriale spécifique, et à ce titre un interlocuteur pour les élus. Il constitue une référence et une ressource sur son territoire par la diffusion régulière de spectacles de cirque.

Chaque PNAC est missionné par le ministère de la Culture pour développer de nouvelles formes de médiation, avec une attention particulière portée aux réalités territoriales, aux populations et au public des jeunes, incluant les pratiques en amateur et en lien avec les écoles de cirque et de loisirs.  
par Magali Libong

### Pôles nationaux du Cirque.

En 2001, le ministère de la Culture lance "l'Année des Arts du Cirque". Cette opération importante a pour objectif de renforcer sa politique en faveur des arts du cirque. L'une des principales actions de cette politique a été la reconnaissance et le développement de lieux pérennes pour le cirque, dénommés "pôles cirque".

Portés par des opérateurs culturels ou des équipes artistiques ayant pour statut juridique l'association ou l'EPCC et des réalités territoriales très diverses, ils ont pour mission d'accompagner la création circassienne (au travers de l'offre de résidences, de production, de diffusion de spectacles dans le cadre de festivals, de saisons, de temps forts) et de promouvoir le cirque auprès des publics et des Pouvoirs publics. Les PNC fonctionnent grâce à des financements conjoints et des conventions d'objectifs associant l'Etat et les différentes formes de collectivités territoriales.

En 2010, le ministère de la Culture officialise le label Pôle national des arts du cirque devenu depuis Pôle national du cirque. En 2016, on compte douze établissements aux réalités territoriales diverses et trois en préfiguration.







Spectacle des écoles, Circa 2008

**L'Agora.** PNAC, Aquitaine,  
Boulazac (33)  
Frédéric Durnerin, directeur  
*Tél. 05 53 35 59 65*  
*cc.agora@ville-boulazac.fr*  
*www.agora-boulazac.fr*

**La Brèche**  
PNAC Normandie,  
Cherbourg-Octeville (50)  
Yveline Rapeau, directrice  
*Tél. 02 33 88 43 73*  
*infos@la-breche.fr*  
*www.labreche.fr*

**Le Cirque-Théâtre d'Elbeuf**  
PNAC Normandie,  
Elbeuf (76)  
*Tél. 02 32 13 10 50*  
*info@cirquetheatre.com*  
*www.cirquetheatre-elbeuf.com*

**Le Carré Magique.** PNAC  
Bretagne, Lannion (22)  
Philippe Le Gal, directeur  
*Tél. 02 96 37 19 20*  
*accueil@carre-magique.com*  
*www.carre-magique.com*

**La Cascade.** PNAC Ardèche/  
Rhônes-Alpes, Bourg-saint-  
Andéol (07)

Alain Reynaud, directeur

Tél. 04 75 54 40 46

[accueil@lacascade.org](mailto:accueil@lacascade.org)

**CIRCa.** PNAC Midi-Pyrénées/  
Languedoc-Roussillon,  
Auch (32)

Marc Fouilland, directeur

Tél. 05 62 61 65 00

[info@circa.auch.fr](mailto:info@circa.auch.fr)

[www.circa.auch.fr](http://www.circa.auch.fr)

**Cirque Jules Verne.** PNAC et  
PNAR Amiens (80)

Jean-Pierre Marcos, directeur

Tél. 03 22 35 40 41

[contact@cirquejulesverne.fr](mailto:contact@cirquejulesverne.fr)

[www.cirquejulesverne.fr](http://www.cirquejulesverne.fr)

**Archaos. Pôle cirque  
méditerranée.** PNAC  
Méditerranée (PACA),  
Marseille (13)

Raquel de Andrade, directrice

Guy Carrara, directeur

Tél. 04 91 55 61 64

[contact@pole-cirque-mediterranee.fr](mailto:contact@pole-cirque-mediterranee.fr)

[www.archaos.fr](http://www.archaos.fr)

**Le Prato,** Théâtre international  
de Quartier. PNAC, Lille (59)

Gilles Defacque, directeur

Kapusta Patricia, secrétaire  
générale

Tél. 03 20 52 71 24

[info@leprato.fr](mailto:info@leprato.fr)

[www.leprato.fr](http://www.leprato.fr)

**Le Sirque.** PNAC Limousin,  
Nexon (87)

Martin Palisse, directeur

Tél. 05 55 00 73 53

[info@sirquenexon.com](mailto:info@sirquenexon.com)

[www.cirquenexon.com](http://www.cirquenexon.com)

**Théâtre Firmin Gémier/La  
Piscine.** PNAC Ile-de-  
France, Antony-Chatenay-  
Malabry (92)

Marc Jeancourt, directeur

Tél. 01 41 87 20 84

[contact@tfg-lp.com](mailto:contact@tfg-lp.com)

[www.theatrefirminagemier-lapiscine.fr](http://www.theatrefirminagemier-lapiscine.fr)

**La Verrerie d'Alès.** PNAC  
Languedoc-Roussillon/Midi-  
Pyrénées, Alès

Sylviane Manuel, directrice

Tél. 04 66 86 45 02

[contact@polecirqueverrerie.com](mailto:contact@polecirqueverrerie.com)

[www.polecirqueverrerie.com](http://www.polecirqueverrerie.com)





© club ISO

**Actuellement en préfiguration :** **Association Furies.** PNAC  
Champagne-Ardenne,  
Châlons-en-Champagne (51)  
Jean-Marie Songy, directeur  
Tél. 03 26 65 73 55  
furieusement@wanadoo.fr  
www.furies.fr

**Le Séchoir,** scène  
conventionnée de Saint-Leu,  
Ile de la Réunion (974)  
Claude Lermené, directeur  
Tél. 0262 34 31 38  
lesechoir@lesechoir.com  
www.lesechoir.com

D'autres lieux sont très investis, de façon pérenne et régulière, en direction du cirque. La plupart d'entre eux sont réunis au sein de l'association Territoires de cirque (voir page 86).

## Cirque et festival, une relation étroite

**En festival, le cirque contemporain revient à l'espace de ses origines : l'espace public. Les festivals et le renouveau du cirque ont partie liée depuis bientôt quatre décennies. La légitimité de ce champ artistique leur doit beaucoup.**  
par Territoires de cirque

**Un miroir fidèle de la diversité de la création.** Les festivals ont une vertu majeure : ils sont d'emblée plus audacieux que les saisons, plus attachés à mêler découvertes et spectacles fédérateurs. Du merveilleux à l'intrigant, ils reflètent les nouvelles tendances et jouent un rôle d'avant-garde en accueillant les formes les plus atypiques. Ils constituent une vitrine pour la création et l'émergence artistique ainsi que pour les établissements culturels qui les imaginent – toujours fortement impliqués dans la production des spectacles programmés –, qu'ils soient des pôles nationaux, des scènes conventionnées ou d'autres lieux de résidence. Se dégage ainsi une articulation naturelle entre création et diffusion sur les territoires.

Les festivals sont aussi un tremplin pour les apprenants et les jeunes professionnels, car le cirque repose par essence sur la transmission. Les acteurs de la production et de la diffusion entretiennent des liens étroits avec les écoles de cirque. Nombreux sont les festivals qui offrent des espaces de rencontres et d'échanges artistiques avec les réseaux de la formation professionnelle et le monde de la pratique en amateur. D'autres soutiennent l'insertion professionnelle des jeunes artistes en accompagnant leurs premières créations et en leur offrant l'occasion d'une première visibilité en diffusion.

### Quelques chiffres (2014/2015) :

Les 24 festivals portés par les membres de Territoires de cirque reçoivent 400 000 spectateurs.

**Le chapiteau, un festival en soi.** Le chapiteau dispose d'une place privilégiée à l'intérieur des festivals, quand il n'en est pas le support unique. Espace de création singulier, outil avéré d'une rencontre dynamique avec les publics et les territoires, vecteur efficace de la circulation des œuvres, des formes et des idées, le chapiteau plus que tout autre outil, nécessite une attention particulière du fait de ses fragilités structurelles.

**Un outil d'aménagement culturel du territoire.** Le festival accélère l'attractivité d'un territoire en réunissant un public un plutôt familial, jeune et mixte socialement qui vient de l'environnement local, mais aussi de bien plus loin, initié ou non à cet art pluriel. Il répond à une logique d'aménagement culturel par sa capacité de rééquilibrer

brage de l'offre artistique en milieu rural ou en milieu urbain. Il peut être conçu en résonance avec plusieurs lieux, villes... – le chapiteau le permet

– pour participer à la nécessaire "infusion" d'œuvres à l'échelle d'un département ou même d'une région et favoriser ainsi des rencontres artistiques et culturelles inexistantes autrement.

Le festival de cirque est aussi vecteur de démocratisation culturelle dans sa rencontre avec des publics nouveaux, parfois selon des modalités plus aisées qu'en salle (plein air, chapiteau...), s'installant ici dans un quartier excentré de la ville, là dans un territoire délaissé de la région. Nombreux sont les opérateurs qui, tout au long de l'année et même sans programmation de saison, mènent des actions visant à faire découvrir des parcours de création (dans le cadre de résidences) ou des équipes artistiques à tous les habitants d'un territoire.

Enfin le festival de cirque est un incomparable espace de vie citoyenne. Bien des festivals ne pourraient se dérouler sans l'investissement précieux des bénévoles, sans la participation des tissus associatif et économique locaux.

**Précieux et... fragiles.** Les festivals de cirque reflètent l'expertise artistique et le développement culturel de leurs opérateurs. Porteurs d'une histoire et d'un ancrage territorial, ils sont source d'attractivité, de visibilité et d'attrait touristique. Réputés populaires, ils bénéficient d'un attachement des élus locaux qui s'en saisissent aisément : les collectivités sont majoritaires dans leur financement. La responsabilité des politiques locales est de consolider l'assise des festivals en maintenant les financements croisés et en accompagnant les opérateurs dans leur recherche de partenariats privés. Ainsi soutenus et légitimés, les festivals garantissent leur pérennité qui concourt activement aux politiques culturelles en faveur du soutien à la création, à la diffusion et à la rencontre des publics avec les œuvres sur tous les territoires. ■



© club ISO

## Panorama non exhaustif des festivals de cirque (été 2016)

par Territoires  
de cirque et  
Géry Sanchez  
(HorsLesMurs)

### Janvier

**Festival mondial du cirque de demain.** Association française pour le cirque de demain, Paris (75)  
[www.cirquededemain.com](http://www.cirquededemain.com)

**Temps de cirque dans l'Aude.** La Verrerie d'Alès, PNAC Languedoc-Roussillon (30)  
[www.polecirqueverrerie.com](http://www.polecirqueverrerie.com)

### Février

**Biennale internationale des arts du cirque.** Pôle Cirque Méditerranée/Archaos, Marseille (13)  
[www.biennale-cirque.com](http://www.biennale-cirque.com)

**Les Elancées.** Scènes et Cinés Ouest Provence / Istres (13)  
[www.scenesetcines.fr](http://www.scenesetcines.fr)

### Mars

**Spring, festival des nouvelles formes de cirque en Normandie.** La Brèche, PNAC de Normandie, Cherbourg-en-Cotentin (50)  
[infos@labreche.fr](mailto:infos@labreche.fr) - [www.labreche.fr](http://www.labreche.fr)

**Confluences Nomades.** Cirque Jules Verne, PNAC d'Amiens (80)  
[www.cirquejulesverne.fr](http://www.cirquejulesverne.fr)

**100%.** Parc et Grande Halle de la Villette, Paris (75)  
[www.villette.com](http://www.villette.com)

**Les WE de création.** Les Subsistances, Lyon (69)  
[www.les-subst.com](http://www.les-subst.com)

**Péripé'Cirque.** Le Champ de Foire, Saint André de Cubzac (33)  
[www.lechampdefoire.org/cirque-2](http://www.lechampdefoire.org/cirque-2)

### Avril

**Rencontre des jonglages.** Maison des Jonglages, La Courneuve (93)  
[www.maisondesjonglages.fr](http://www.maisondesjonglages.fr)

**Printemps des chapiteaux.** Transversales, scène conventionnée pour les arts du cirque, Verdun (55) et le réseau CIEL  
[cirqueenlorraine.wix.com](http://cirqueenlorraine.wix.com)

### Mai

**Pisteurs d'étoiles.** Espace Athic, Obernai (67)  
[www.pisteursdetoiles.com](http://www.pisteursdetoiles.com)

**Européenne de cirques.** La Grainerie, Fabrique des arts du cirque et de l'itinérance, Balma (31)  
[www.la-grainerie.net](http://www.la-grainerie.net)

**Leu Tempo.** Le Séchoir, scène conventionnée, Saint-Leu (974)  
[www.lesechoir.com](http://www.lesechoir.com)

## Juin

**Le Mans fait son cirque.** Hôtel de Ville, 72039 Le Mans (72)

[www.lemansfaitsoncirque.fr](http://www.lemansfaitsoncirque.fr)

**Festival solstice.** Théâtre Firmin Gémier/La Piscine, Antony (92)

[www.theatrefirminagemier-lapiscine.fr](http://www.theatrefirminagemier-lapiscine.fr)

**Furies - Festival de cirque et de théâtre de rue.** Furies-Pôle national des arts du cirque et de la rue en préfiguration, Châlons-en-Champagne (51)

[www.furies.fr](http://www.furies.fr)

**Gare au Gorille.** Le Carré Magique, PNAC Bretagne, Lannion (22)

[www.carre-magique.com](http://www.carre-magique.com)

**Le Chapiteau bleu.** Théâtre Louis Aragon, scène conventionnée pour la danse, Tremblay-en-France (93)

[www.lafeteduchapiteaubleu.fr](http://www.lafeteduchapiteaubleu.fr)

## Juillet

**Le Festival d'Alba-la-Romaine.** La Cascade, PNAC de Bourg Saint-Andéol (07)

[lefestivaldalba.org](http://lefestivaldalba.org)

**Festival des 7 collines.**

Saint-Etienne (42)

[www.festivaldes7collines.com](http://www.festivaldes7collines.com)

## Rue des Etoiles.

Le CRABB, Biscarrosse (40)

[www.crabb.fr](http://www.crabb.fr)

## Août

**La route du Sirque.**

Le Sirque, PNAC Nexon (Limousin)n Nexon (87)

[www.cirquenexon.com](http://www.cirquenexon.com)

## Octobre

### CIRCa

**Festival du cirque actuel,** PNAC d'Auch (32)

[www.festival-circa.auch.fr](http://www.festival-circa.auch.fr)

**Indisciplinés.** Théâtre d'Arles, scène conventionnée pour les nouvelles écritures, Arles (13)

[www.theatre-arles.com](http://www.theatre-arles.com)

**Les Toiles dans la Ville.**

Le Prato, Théâtre International de Quartier, PNAC de Lille (59)

[www.leprato.fr](http://www.leprato.fr)

**Village de cirque.**

De Rue et De Cirque/2r2c, scène conventionnée cirque et arts de la rue à Paris (75)

[www.2r2c.coop](http://www.2r2c.coop)

## L'enseignement du cirque

**Les années 70 marquent le début de l'institutionnalisation de l'enseignement des arts du cirque.**

**On est passé d'un enseignement familial, exclusif et initiatique à une activité artistique et physique ouverte à tous.**

**par la Fédération française des écoles du cirque.**

**La Fédération française des écoles de cirque.** Moteur de structuration et de professionnalisation, la FFEC a pour mission le développement et l'harmonisation de l'enseignement des arts du cirque. Elle accompagne les écoles dans une "démarche qualité" : un processus de structuration, de formation et de procédures de sécurité. Les écoles respectant un cahier des charges sur la santé, la sécurité, la formation et la pédagogie sont labellisées par un système "d'agrément". Matérialisés par un logo et reconnus par le ministère de la Culture et

de la Communication et le ministère de l'Éducation nationale, les agréments dits "agrément qualité" sont délivrés par la FFEC aux écoles adhérentes. A travers cette labellisation, les écoles garantissent à leurs élèves et à leurs partenaires institutionnels une qualité d'enseignement.

**Une diversité de structures.** D'une commune à l'autre, les écoles de cirque sont extrêmement diverses tant par leur mode d'organisation, que par leur forme juridique, leur taille, voire leurs objectifs pédagogiques. En simplifiant, on retrouve trois grandes catégories d'établissements : les écoles professionnelles proposant des formations artistiques et/ou pédagogiques pour les apprentis ou jeunes artistes ; les écoles de cirque pour la pratique en amateur disposant de locaux spécifiques et s'organisant autour d'un projet pédagogique ; les écoles de cirque de loisirs implantées au sein de structures pour qui le cirque n'est pas l'activité principale (centres de loisirs, centres sociaux, MJC...).

**Des pédagogues certifiés.** L'apprentissage des arts du cirque au sein du réseau de la FFEC est assuré par des enseignants qualifiés. Le Brevet d'initiateur aux arts du cirque (BIAC), le Brevet d'initiateur spécialisé en arts du cirque (BISAC) et le Brevet professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (BPJEPS), spécialité "activités du cirque" sont les principaux diplômes permettant d'enseigner les arts du cirque.

**Les acteurs locaux : des partenaires essentiels.** La gestion d'une école de cirque exclusivement itinérante est contraignante : le



montage et le démontage quotidien des équipements nécessaires pour un cours de cirque nécessitent un travail de manutention qui restreint les activités proposées aux élèves (un trapèze, par exemple, ne s'installe pas en dix minutes). Pour développer et inscrire son travail dans la durée, une école doit se sédentariser. Si le travail en itinérance reste au cœur de nombreux projets, l'installation dans des locaux dédiés ouvre de nouvelles perspectives. Cela nécessite un travail de concertation avec les élus locaux, notamment pour la mise à disposition d'un lieu adapté aux arts du cirque, sans lequel la pérennisation des écoles de cirque est compromise.



© club ISO

Les conseils départementaux et régionaux sont, eux, des partenaires pour l'activité de diffusion. Ils soutiennent les activités de création et de diffusion des compagnies de cirque. Les DRAC interviennent généralement au niveau du financement des écoles professionnelles. Et l'Education nationale est un partenaire important *via* les classes à PAC (Projet artistique et culturel) et l'agrément "Education nationale".

**Pour un engagement politique réel.** Les écoles de cirque sont généralement peu soutenues par les collectivités publiques – la part des subventions dans le budget d'une école évolue entre 0 et 30%, avec une moyenne comprise entre 5 et 10%. Force est de constater que les élèves qui pratiquent le cirque sont souvent issus d'une classe sociale plutôt favorisée. Cet état de fait ne pourra évoluer qu'avec le soutien d'une politique publique ambitieuse pour les arts du cirque. ■

## Les formations aux arts du cirque

Les métiers du cirque sont à la fois ceux des artistes, qu'on apprend dans des établissements en lien avec le ministère de la Culture et avec le ministère en charge des universités et de la recherche, et ils sont également des métiers de l'animation, relevant comme tels du ministère Jeunesse et Sport.

Les filières présentées par HorsLesMurs (Artcena).

**Devenir artiste interprète de cirque.** Il existe aujourd'hui le Diplôme national supérieur professionnel d'artiste de cirque (DNSP), diplôme d'Etat de niveau II. Il s'obtient après trois années de formation dans l'un des deux cadres suivants : la filière dite "Rosny-Châlons" composée du Centre national des Arts du cirque, Châlons-en-Champagne (51) et de l'Ecole nationale des Arts du cirque de Rosny, Rosny-sous-Bois (93) ou l'Académie Fratellini, Saint-Denis-la-Plaine (93).

Cette formation est accessible sur concours. Différents centres de formation forment leurs élèves aux concours d'entrée des écoles supérieures, les engageant ainsi dans une voie professionnelle. Ces formations ont une durée d'un à deux ans.

### Devenir initiateur aux arts du cirque (filière animation)

- Les Brevets fédéraux – Brevet d'initiateur aux Arts du cirque (BIAC) et Brevet d'initiateur mono-disciplinaire (BIM) – constituent la première étape dans le parcours de personnes désireuses d'entreprendre une formation pédagogique des activités du cirque (BPJEPS).

Les candidats, généralement présentés par des écoles de cirque adhérentes à la Fédération française des écoles de cirque (FFEC), possèdent ainsi les compétences minimales pour faire découvrir les techniques de cirque en école de loisirs. Ils exercent sous la responsabilité d'un référent pédagogique. Actuellement, il existe cinq centres de formation habilités à délivrer ce brevet.

- Le Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et des sports, spécialité activité du cirque (BPJEPS) est un diplôme d'Etat, filière animation de niveau IV. Il permet à ces récipiendaires d'enseigner le cirque dans les établissements scolaires et les accueils de loisirs, et d'occuper un poste de responsable pédagogique.

- La FFEC a créé le Brevet d'initiateur spécialisé cirque adapté (BISAC). Plus que la pratique du cirque pour ou avec les personnes empêchées, il permet à l'initiateur de conceptualiser, d'animer et d'évaluer – en partenariat avec d'autres professionnels institutionnels (enseignants, éducateurs, thérapeutes) – des projets éducatifs et/ou thérapeutiques utilisant le cirque au service de la personne.



Urban Rabbits, Circa 2010

### Devenir professeur des arts du cirque (filière culturelle).

Depuis 2016 on peut désormais s'orienter vers le métier de professeur des arts du cirque en ayant obtenu le Diplôme d'Etat de professeur de cirque (DE), à l'issue d'un examen sur épreuves ou encore par la validation des acquis de l'expérience. La mise en œuvre et la délivrance de ce diplôme de niveau III du ministère de la Culture est le fruit d'un partenariat entre le Centre national des arts du cirque (CNAC), l'école nationale des arts du cirque de Rosny-sous-bois (ENACR) et l'Académie Fratellini.

Ce diplôme ne doit pas être confondu avec le Brevet d'initiateur aux Arts du cirque (BIAC) ou avec le Brevet d'initiateur spécialisé aux Arts du cirque option cirque adapté (BISAC) en direction du public empêché, ou encore le Brevet professionnel d'Etat (BPJEPS). ■

## Ecoles nationales

**Le Centre national des arts du cirque**, Châlons-en-Champagne (51). Créé en 1985, le CNAC et l'ENACR proposent un parcours commun permettant la délivrance du DNSP. Objectif : permettre aux étudiants d'exercer et de développer leur art d'interprète artiste de cirque et de construire leur parcours professionnel. Le CNAC propose aussi une cellule d'insertion professionnelle (CIP), *via* la création et la diffusion sur un an de leur spectacle de fin d'études afin de se confrontent à la réalité du métier d'artiste interprète.

Tél. 03 26 21 12 43  
secretariat.direction@cnac.fr  
www.cnac.fr

### **Ecole nationale des arts du cirque de Rosny-sous-Bois (93)**

L'ENACR propose une année préparatoire supérieure : le BATC (Brevet artistique des techniques de cirque) qui vise à accompagner les élèves vers le DNSP par la maîtrise d'une haute technicité et d'une polyvalence artistique. A l'issue de cette année, les élèves sont dispensés des épreuves de préselection au concours d'entrée du DNSP du CNAC.

Tél. 01 56 63 05 40  
enacr.ecole@wanadoo.fr  
www.enacr.com

**L'Académie Fratellini**, Saint-Denis La Plaine (93). Créée en 2003, elle porte le projet de centre de formation supérieure aux arts du cirque (CFA) qui délivre le DNSP. Elle offre une formation en apprentissage qui permet aux apprentis d'allier acquisition de connaissances et de compétences et mise en pratique sur des temps professionnels.

Tél. 01 49 46 00 00  
contact@academie-fratellini.com  
www.academie-fratellini.com

## autres

**Arc-en-Cirque**, Centre régionale des Arts du Cirque, Chambéry (Rhône Alpes). Formations proposées : BIAC, préparation aux concours, formation au métier d'artiste.

Tél. 04 79 60 09 20  
aec@arc-en-cirque.asso.fr  
www.arc-en-cirque.asso.fr

**Baltazar, Centre des arts du cirque**, Montpellier (Midi-Pyrénées). Formations proposées : BIAC, formations au métier d'artiste CQP, préparation aux concours, studios de création.

Tél. 04 67 42 28 36  
info@balthazar.asso.fr  
www.balthazar.asso.fr

## Ecoles préparatoires et centres de formation

**Centre régional des arts du cirque** - Centre régional des arts du cirque, Lomme-Lille (Nord Pas de Calais). Association "Et vous trouvez ça drôle !!!"  
Formations proposées : BIAC, BPJEPS (dont VAE), formation au métier d'artiste, préparation aux concours, studio de création.

Tél. 03 20 08 26 26  
ecoledecirque@craclomme.fr  
www.centreregionaldesartsducirque.com

**Ecole de cirque de Lyon** (Rhône-Alpes). Formations proposées : préparation aux concours.

Tél. 04 72 38 81 61  
contact@ecoledecirquedelyon.com  
www.ecoledecirquedelyon.com

**Ecole du Cirque Jules Verne**  
Centre régional de formation professionnelle. Formations proposées : préparation aux concours.

Tél. 03 22 72 11 68  
contact@cirquejulesverne.fr  
www.cirquejulesverne.fr

**Ecole nationale de cirque, Châtelleraut** (Poitou-Charentes). Formations proposées : BPJEPS, préparation aux concours.

Tél. 05 49 85 81 81  
contact@ecoledecirque.org  
www.ecoledecirque.org

**Le Lido** - Centre des arts du cirque de Toulouse (Midi-Pyrénées). Formations proposées : formation au métier d'artiste, studio de création.

Tél. 05 61 80 13 68  
accueil.lido@mairie-toulouse.fr  
www.circolido.fr

**Piste d'Azur** - Centre régional des arts du cirque, Provence-Alpes-Côte d'Azur La Roquette-sur-Siagne (Paca). Formations proposées : BIAC, BPJEPS, formation au métier d'artiste, préparation aux concours

Tél. 04 93 47 42 42  
contact@pistedazur.org  
www.pistedazur.org

**Association française de cirque adapté**. Formations proposées : BIAC, BISAC Cirque Adapté, BPJEPS.

Tél. 05 58 71 66 94  
afca@wanadoo.fr  
www.afca-cirqueadapte.net

**Le Samovar**, Bagnolet (93). Formation proposée au métier d'artiste clown.

Tél. 01 43 60 76 46  
contact@lesamovar.net  
www.lesamovar.net

## Pour conclure

Le cirque fait désormais pleinement partie des arts par lesquels notre société définit son projet et réfléchit à son identité, à son avenir, à l'essor de ses valeurs de liberté et de fraternité. Il porte un univers qui retient l'esprit de nomadisme aujourd'hui fragilisé tout en déployant une très forte capacité d'invention sans jamais perdre sa puissance d'émotion. Mais, quelles qu'en soient les formes, le cirque est un art qui s'aventure aux confins de l'humain, au-delà ou en-deçà de la parole.

Le philosophe Adorno écrivait que « *dans la ressemblance des clowns avec les animaux s'illumine la ressemblance humaine des singes : la constellation animal-sot-clown est un des fondements de l'art* » (*Théorie esthétique*). Ou encore : « *L'art aimerait par des moyens humains réaliser le parler du non-humain. [...] Il regarde aussi fixement vers le passé, vers l'enfance, quand ce n'est pas vers l'animalité* » (*Autour de la Théorie esthétique*).

Mais ce petit carnet sur le cirque veut surtout montrer que, sans l'apport hautement spécifique de ses esthétiques contemporaines, les politiques culturelles locales resteraient orphelines d'une dimension sensible mêlant humour et drame, convivialité et intériorisation d'angoisses premières – la mort, la dérision, l'absurdité, la faiblesse et la finitude de l'existence humaine, sa fragilité incommensurable, avec la vacuité des orgueils, des certitudes. Une leçon de doute et de joie, de rire et de poésie, d'émotion et de pensée.

Ces contradictions sont celles que nous vivons tous : nos souffrances, nos espoirs en ce que pourrait nous apporter la communauté des hommes. Espoirs déçus. Parfois fugitivement comblés. Mais ce fond, ce socle : haut dans le chapiteau, ce pas du funambule sur le fil qui va de nulle part à nulle part, qui traverse avec tant de soin le vide et s'en nourrit, en nourrit ses spectateurs. De cela, de l'expérimentation, de nos limites, de notre finitude, le cirque fait son spectacle. Un spectacle qui suscite une émotion incompressible chez chacun, car c'est celle qu'il affronte seul chaque jour et n'est supportable que si elle peut être partagée. Le cirque permet de la partager. ■





Compagnie Pfff, Circa 2010



## Membres du groupe de concertation



Fondée en 1960, la **Fédération nationale des collectivités territoriales pour la culture** (FNCC) est une association de collectivités territoriales de toutes natures (communes, intercommunalités, départements, régions) et de toutes sensibilités politiques républicaines. Pour les élu-e-s à la culture qui les représentent, c'est un lieu unique de rencontre, d'échanges et de réflexion sur les politiques culturelles publiques.

Parmi ses objectifs : l'approfondissement de la décentralisation culturelle et la promotion du respect des droits culturels des personnes, l'information et la formation des élu-e-s à la culture, la défense et la promotion des attentes et des réalisations de politiques culturelles territoriales au niveau national.

[www.fncc.fr](http://www.fncc.fr)

Fondée en 1988, la **Fédération Française des Ecoles de Cirque** (FFEC) réunit aujourd'hui 145 écoles et 25 000 licenciés. Elle développe et structure l'enseignement des arts du cirque en matière de pratique en amateur et de formation professionnelle artistique et pédagogique.

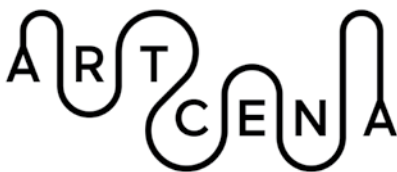
Elle délivre un agrément qualité aux écoles qui répondent à un cahier des charges exigeant en matière de pédagogie, santé, sécurité, formation et administration. A travers ces engagements, les écoles garantissent à leurs élèves et à leurs partenaires une qualité d'enseignement et une pérennité de leurs activités. Seul acteur reconnu au niveau national, elle est l'interlocuteur de référence pour les ministères de la Culture, de l'Education nationale et de la Ville, de la Jeunesse et des Sports.

[www.ffec.asso.fr](http://www.ffec.asso.fr)



**ARTCENA**, centre national de ressources des Arts du cirque, de la rue et du théâtre, est né en juin 2016 de l'alliance du Centre national du Théâtre et de HorsLesMurs. Ce nouveau centre de ressources, pensé à la lumière des mutations des esthétiques et des pratiques, s'organise autour de trois axes : le partage des connaissances, grâce à la création d'une plateforme numérique nationale de référence ; l'accompagnement professionnel, grâce à l'apport de conseils et de formations ; le soutien au rayonnement des disciplines, avec entre autres dispositifs, l'Aide à la création, les Grands Prix de Littérature dramatique, le réseau international Circostrada...

[www.artcena.fr](http://www.artcena.fr)



## élu.e.s et professionnel.le.s sur le cirque

Association de structures de production et de diffusion artistique fondée en 2004 dans l'élan de l'Année des Arts du cirque par ceux qui deviendront six ans plus tard les premiers Pôles nationaux des arts du cirque, **Territoires de Cirque** rassemble près de quarante structures engagées dans le soutien à l'émergence, la création, et la diffusion du cirque. Ouvertes à toutes les esthétiques du spectacle vivant ou spécialisées, elles sont des laboratoires de recherche, scènes nationales ou conventionnées, théâtres de ville, services culturels, lieux de patrimoine ou établissements de production.

Son but est de créer un espace de concertation et d'action professionnelle dédié à cette discipline, d'être un partenaire actif et une force de proposition auprès des pouvoirs publics, institutionnels et professionnels, tant au niveau territorial et national qu'international.

[www.territoiresdecirque.com](http://www.territoiresdecirque.com).

## Territoires de cirque



SYNDICAT DES CIRQUES  
ET COMPAGNIES  
DE CRÉATION

Créé en décembre 1997, le **Syndicat des Cirques et Compagnies de Création**

est un regroupement de compagnies professionnelles qui œuvrent pour la défense et la reconnaissance des droits et des intérêts des compagnies de création, et plus particulièrement du cirque. Il a comme objectif principal l'amélioration des conditions de la création : questions liées à la diffusion, à l'emploi, à la formation, au statut juridique, social et économique des compagnies et des artistes.

Le syndicat agit sur les politiques culturelles pour une reconnaissance et une prise en compte de la diversité des démarches artistiques. Interlocuteur des pouvoirs publics, le SCC joue un rôle actif au sein des instances paritaires dans lesquelles il siège. Il se fait médiateur auprès des partenaires et relais informatif auprès de la presse.

[www.compagniesdecreation.fr](http://www.compagniesdecreation.fr)

# LE C IRQUE

Un guide pratique, pensé par les élu-e-s de la FNCC et réalisé avec le concours du Groupe de concertation élu-e-s/professionnel-le-s sur les arts du cirque.

Le cirque est un art aux formes multiples et au renouvellement esthétique incessant. Sa prise en compte dans les politiques culturelles locales apporte à la vie collective dynamisme, cohésion et réflexion.

La mobilité des chapiteaux et des troupes itinérantes illuminent d'invention l'espace public. Les écoles, les festivals, les compagnies de cirque sont des partenaires incontournables des élu-e-s. Ce guide, qui évoque les différents apports du cirque et réunit de nombreux entretiens et témoignages d'élus, d'artistes et de responsables de structures, veut les en convaincre.



Prix : 10€



9 782952 816601

les CARNETS de la FNCC